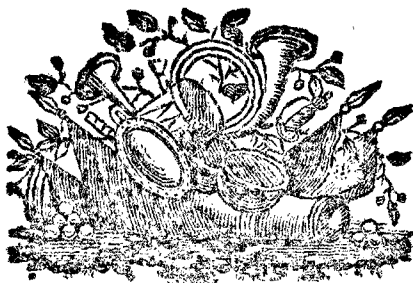


JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

15. SEPTEMBRE

1785.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

15. SEPTEMBRE.

1785.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Tableau historique & philosophique de la religion, depuis l'origine des tems & des choses, jusqu'à nos jours. Par Mr. l'abbé Para du Phanjas. A Paris, chez Jombert; à Liege, chez Lemarié. 1 vol. in-8^o. Prix 7 liv. rel.

C'est la première partie d'un ouvrage distribué en trois volumes, qui auront respectivement pour objet, la religion primitive, la religion de Moïse, la religion évangélique. Telle en est la division générale. Le

F 2

premier de ces trois volumes que nous annonçons ici, est indépendant des deux derniers; le second le fera du troisième, dans l'acquisition ainsi que dans la lecture.

Ce premier volume a pour objet, la *religion primitive du genre humain*, depuis l'origine des tems & des choses, jusqu'au siècle de Moïse. Il renferme, comme on le sent aisément, la partie la moins bien connue, & peut-être la plus intéressante à bien connaître, de l'histoire de la religion; & le tableau que l'on y trace de cette religion primitive, y résulte & y dérive à la fois des deux sources uniques d'où il peut émaner; savoir, des *faits historiques* qui se trouvent consignés dans les anciens Livres sacrés des Hébreux, & des *inductions philosophiques* que l'on peut tirer de quelques coutumes & de quelques opinions des nations les plus anciennes dont l'histoire fasse mention.

La vaste érudition, la critique exacte, & la bonne logique de l'auteur sont trop connues *, pour que le lecteur ne soit pas suffisamment prévenu en faveur de ce nouvel ouvrage. Ainsi nous ne nous répandrons pas en éloges inutiles. Non-seulement l'auteur établit avec force des vérités aussi antiques que précieuses; il renverse avec un succès égal des préventions accréditées & des autorités dont les partisans de l'erreur se sont plus d'une fois appuyés. Voici, par exemple, le jugement qu'il porte de Sanchoniaton que l'homme de Ferney a si souvent appelé au secours de ses assertions. " Un grand nombre

* 1 Août
1780. p. 507.
521. — 1
Nov. 1782.
p. 315.

„ de savans pense & nous paroît bien fondé
 „ à penser que l'historien Sanchoniaton est
 „ un être fictif & supposé, qui n'a pas plus
 „ existé que Dom Quichotte & Sancho
 „ Pança; & que l'Histoire phénicienne qu'on
 „ lui attribue, & qui étoit totalement in-
 „ connue avant le tems où l'irréligieux phi-
 „ losophe Porphyre commença à la citer &
 „ à l'accréditer, est un ouvrage fabriqué par
 „ les partisans de l'idolâtrie & de l'irréli-
 „ gion, dans le premier siècle du christia-
 „ nisme. Mais sans nous donner la peine
 „ d'examiner si Sanchoniaton est ou n'est
 „ pas un auteur supposé : il est certain que
 „ la *Cosmogonie* qu'on lui attribue, & que
 „ l'on suppose tirée des livres de Thaut &
 „ des archives sacrées des Egyptiens & des
 „ Phéniciens, vers le tems de Josué ou de
 „ David, est une spéculation digne des pe-
 „ tites-maisons. „ (a)

L'abbé P. ne porte point un jugement
 plus favorable des Chroniques égyptiennes,
 dont les vrais savans ont toujours connu l'ab-
 surdité, mais que des esprits faux ou plutôt
 des hommes dévoués à la propagation de
 tous les genres d'erreurs, eussent voulu sub-
 stituer aux monumens les plus incontestables
 de l'histoire. “ Tel est le misérable fonds de
 „ fables & de ténèbres, sur lequel est origi-
 „ nairement appuyée & établie cette prodigieuse
 „ gieuse

(a) Voyez l'art. SANCHONIATON dans le
 nouv. *Dict. hist.*

„ gieuse antiquité , dont la nation égyptienne se faisoit absurdement une si grande gloire & un si grand mérite : antiquité si visiblement opposée à toutes les saines lumières du sens commun ; si solennellement démentie & par toute l'histoire sacrée & par toute l'histoire profane ; & que les Ciceron , les Plin , les Strabon , les Thucydide , les Denys d'Halicarnasse , les Eratosthene , les Ptolomée , les Jérôme , les Augustin , les Bossuet , les Petau , les Marscham , tous les vrais savans de toutes les nations de l'Asie & de l'Europe , ont toujours regardée avec raison , comme une folie ou comme une imposture. „

„ De ces ridicules & absurdes prétentions de l'antiquité , est née cette fabuleuse Chronologie égyptienne , dont on n'a fait tant de bruit dans ces derniers tems , que parce qu'elle a été mal envisagée & mal conçue. Pour s'en former une juste idée ; & pour lui ôter par-là même tout crédit , il suffira de donner un moment d'attention aux sources d'où elle émane , aux incompatibilités qu'elle renferme , aux autorités qui la combattent & qui la renversent. Les sources d'où émane cette Chronologie égyptienne , ce sont les récits fabuleux & discordans des prêtres égyptiens ; que nous ont transmis Hérodote , Manethon , Diodore , assez vraisemblablement sans les croire : ce sont les Annales apocryphes , qui furent confusément fabriquées ou redigées vers les derniers tems de la domination „

15. Septembre 1785.

85

„ tion des Perſes, pour nous remplacer les
„ dernieres Annales ſacrées, que Cambyſe,
„ ennemi des fables & des ſuperſtitions
„ égyptiennes, avoit fait périr ou diſparoi-
„ tre au tems où il renverſa la monarchie
„ & où il brûla les temples & les archives
„ de cette nation. — Les incompatibilités
„ que renferme cette Chronologie égyptienne,
„ ſont telles, qu'il eſt impoſſible de l'accor-
„ der, ni avec elle-même, ni avec aucune
„ hiſtoire, ſacrée ou profane. „

En combattant des erreurs hiſtoriques, le ſavant auteur ne perd pas de vue celles qu'une phyſique romaneſque & une étude mal dirigée de l'hiſtoire naturelle a ſi étrangement multipliées de nos jours, & dont le nombre ainſi que l'extravagance vont toujours en croiſſant. Que de vaines & creuſes ſpéculationſ s'évanouiſſent à la lecture tant ſoit peu réfléchie du paſſage ſuivant, qui eſt bien dans l'exacte vérité le langage de la plus ſatisfaiſante & de la plus reſplendiſſante raiſon ! “ Def-
„ tinée à être l'*habitation des hommes &*
„ *des animaux*, la terre commença à exiſ-
„ ter avec toute ſa conſtitution phyſique,
„ avec tout ce qui lui étoit néceſſaire pour
„ remplir les vues & les deſſeins de ſon au-
„ teur. Dès le commencement des tems,
„ ainſi que nous l'apprend la révélation,
„ elle eut & de l'eau & de l'air & de la
„ marne & des rivières & des montagnes; &
„ il eſt ridicule & abſurde de ſe travailler &
„ de ſe tourmenter l'eſprit, pour rendre
„ raiſons de ces *phénomènes primordiaux*, „

„ qui évidemment , n'ont besoin & ne sont
 „ susceptibles d'aucune explication physique ;
 „ & qui plus évidemment encore , n'ont ja-
 „ mais pu émaner d'aucune des anti-philoso-
 „ phiques hypothèses d'où l'on voudroit dé-
 „ duire leur existence. — De l'action & du
 „ conflit des *loix de la nature* , ont pu ré-
 „ sultier des changemens considérables dans
 „ la primitive constitution de l'univers :
 „ mais de l'ensemble de ces loix , quelle
 „ qu'en soit la cause , n'a jamais pu résulter
 „ la constitution physique que nous y ob-
 „ servons ; & dans laquelle se montre par-
 „ tout empreinte , la main d'un Dieu créa-
 „ teur & conservateur. „

Le célèbre auteur ne montre point un ju-
 gement aussi sain lorsqu'il parle (p. 64) avec
 enthousiasme de l'*Histoire universelle* , publiée
 par des Anglois. Au moins n'avons-nous pas à
 beaucoup près l'avantage de nous rencontrer
 avec lui dans la même manière de voir *.
 D'un autre côté nous sommes fort éloignés
 de juger aussi défavorablement que lui de
 l'*Histoire des tems fabuleux*. C'est être peu
 juste que de vouloir prononcer sur ce grand
 & profond ouvrage , d'après quelques exem-
 ples qu'on détache à volonté pour en mon-
 trer le peu de vraisemblance. C'est au con-
 traire par les grands rapports , par les appli-
 cations lumineuses & évidentes qu'on doit
 apprécier ces sortes d'ouvrages d'un travail
 ariste & pénible , sans doute , pour me servir
 de l'expression de M^r. Para , mais qui par-là

* 15 Janv.
 1781. p. 93.

même mérite des encouragemens plus distingués (a). Il est bien vrai qu'un tel travail paroît peu important lorsqu'on écrit pour des filles intéressantes, pour une *charmante & sublime Emilie*, âgée de 25 ans (p. 11, 24), & qu'on lui adresse les plus beaux complimens du

(a) 15 Août 1780, p. 601 & autres cités *ibid.* — 15 Janv. 1781, p. 108. — Cet ouvrage précieux, dont la continuation est attendue avec bien de l'impatience de tous les vrais savans, n'est suspendu que par l'irrésolution & l'incroyable paresse de l'auteur. Paresse & nonchalance, dont il est impossible de se faire une idée juste, si on ne le connoît personnellement. Je crois cependant que la menace de publier sans sa participation un grand nombre d'articles dont on a sçu se procurer des doubles, sera pour lui un aiguillon efficace; au moins s'est-il remis pour quelque tems à l'ouvrage. Voici l'extrait d'une lettre relative à ce sujet que j'ai reçu il y a quelque tems. « Mr. B. qui a gagné son procès avec dépens, partira de M. pour Paris du 10 au 15 de ce mois. Il m'écrivoit ci-devant que le paresseux Guérin du Rocher travailloit assidûment à son ouvrage; une lettre postérieure paroît dire qu'il est retombé dans sa léthargie. Par ce même courrier j'écris avec beaucoup de véhémence à un ami commun à Paris, pour qu'il déclare à notre fainéant, qu'il s'applaudit vainement d'avoir obtenu de Mr. B. qu'il supprimeroit l'annonce détaillée de ses découvertes ultérieures; qu'il a encore à compter avec moi, & que s'il ne devient raisonnable, très-certainement je ferai pire que ce qu'il craignoit de Mr. B., & que je donnerai la plus grande publicité à ce qu'il cherche tant à cacher, s'il ne se remet tout de bon au travail. En attendant, que je voie, ce que cela produira, Mr. B. m'a prié de ne laisser transpirer aucune des copies qui sont au nombre de trois cents entre mes mains. »

monde : mais tous les savans n'écrivent pas pour de si aimables personnes. . . . Qui reconnoîtra à cette galanterie , ou si l'on veut à cette gauche pédanterie , le grave & profond auteur de la *Théorie des êtres insensibles* ? Qu'il est difficile d'être constamment ce que l'on doit être ! ce qu'on a été , & ce que selon l'opinion de gens sensés , l'on promettoit d'être toujours ! . . . Du reste cette mobilité de sagesse sert à expliquer non-seulement certaines assertions peu exactes par lesquelles l'auteur a cru devoir s'accommoder à quelques idées du siècle (a), mais encore un égoïsme d'une force tout-à-fait rare. Nous avons déjà observé combien cette foiblesse dérogeoit à la dignité , & à l'estime d'ailleurs très-méritée du savant auteur *, il

* 1 Août
1780. p. 523.
— 1 Janv.
1781. p. 10.

(a) P. ex. bien des personnes ne seront pas peu surprises de voir p. 14 *Socrate & Confucius* unis par la même religion à *Job & Melchisedech*.

Il paroît que sans l'histoire de Job l'auteur auroit de la peine à croire que le démon nous tente (p. 104). St. Pierre dans sa 1^e. Epître, ch. 5, n'a point éprouvé cet embarras de croïance Si la *concupiscence naturelle est pour l'ordinaire l'unique source de tout ce qu'on nomme tentation & suggestion de l'ange des ténèbres*, il y a une bonne réforme à faire dans le langage de l'Ecriture & des Sts. Peres ; & il faudra prouver en habile pycologiste contre Mr. Bossuet *, que des esprits qui ont la force de remuer de vastes corps, n'ont pas celle d'agir sur l'organisation , ou bien que cette organisation n'est pour rien dans ce que Mr. Para appelle *concupiscence naturelle*.

* Bossuet.
Elev. 5^e.
sur les
myst.

est aisé de s'appercevoir que depuis cette époque elle n'est point allée en diminuant. (a)

(a) Je crois devoir m'occuper ici un moment à tracer une idée juste de l'égoïsme; car quoiqu'on le condamne généralement, il pourroit se faire qu'on ne fût pas exactement d'accord sur la signification de ce mot. On entend par *égoïste* un homme qui occupe le public de lui sans nécessité, sans utilité, sans aucun but honnête & raisonnable. Louer, par exemple, de plein gré, sans propos ni aucune circonstance provocante, ses propres ouvrages, c'est un *égoïsme*; parce qu'il n'y a qu'un amour défordonné de soi-même, une vanité inquiète & importune qui puisse produire une apologie stérile & déplacée. Défendre ses ouvrages par quelque autorité grave, par le suffrage de savans distingués, contre des détracteurs iniques, ce n'est point un *égoïsme*, quand ce genre de défense est présenté avec modestie & un ton de répugnance. — Renvoier à quelques parties de ses écrits pour éviter des répétitions, ou le reproche de n'avoir pas assez développé la matière; n'est point un *égoïsme*. Pour en taxer celui qui suit cette méthode, il faudroit convenir d'avance de ne se plaindre ni des redites, ni de trop de légèreté dans la manière de traiter ses sujets. — Parler de ses observations, de ses faits, pour appuyer une vérité quelconque, n'est point un *égoïsme*; c'est le langage de l'expérience, le plus sûr, le plus solidement estimable en tout genre de connoissances. — Contre des attaques personnelles, on ne peut se défendre sans parler de soi, sans rendre raison de ses actions, de sa manière de penser, de dire & de faire; ce n'est point un *égoïsme*. L'Apôtre des nations n'étoit point *égoïste*, quoique parlant assez souvent de lui-même. Le Saint des Saints ne l'étoit pas; quoiqu'il ne pût éviter de parler de soi. — Mais ces anciens

ciens pédagogues ou charlatans, appelés philosophes, qui épuisoient tous les artifices de la vanité, pour faire quelque bruit dans le monde, pour s'attirer quelques louanges, ou fixer un moment les regards d'un admirateur stupide; ces savans, ou soi-disant tels, qui sacrifient le bonheur éternel & temporel à quelques momens de bruit; des hommes d'ailleurs plus sages, qui à tout propos ou plutôt contre tout propos entretiennent le public de leurs affaires tandis que personne ne les offense ni ne songe à leur faire aucun tort; qui vous diront froidement : *Je n'ai pas besoin de faire l'éloge de mes ouvrages, ils sont entre les mains de tout le monde* : voilà des égoïstes proprement dits. Mais quiconque parle de soi ou de ce qui lui appartient, quand le tems & les circonstances rendent une telle mention indispensable; quand le silence passeroit pour un aveu ou pour une lâcheté; quand la délicatesse, l'honneur, la conscience s'accordent à repousser la méchanceté ou l'imposture; non, un tel homme n'est point un égoïste. C'est un appréciateur juste de ce qui doit être infiniment cher à tous les hommes, sur-tout à ceux qui ont quelque influence sur les idées publiques, c'est un élève, un imitateur du plus vieux & du plus sage des philosophes vraiment moralistes : *Curam habe de bono nomine; hoc enim magis permanebit tibi, quam mille thesauri pretiosi & magni.* Eccli. 41.



Précis historique sur la vie & les exploits de François le Fort, citoyen de Genève, général & grand-amiral de Russie, vice-roi de Nowogorod, & principal ministre de Pierre-le-Grand, Empereur de Moscovie; par M. de Balville. A Paris, chez Laurent 1784. 1 Vol. in-8°. de 280 pag. avec le portrait de le Fort.

C'EST sur quelques mémoires que lui a remis la famille de le Fort, que M^r. de B. a travaillé; mais il y mêle souvent des extraits de gazettes & d'autres sources peu sûres; ce qui joint à des tirades quelques fois déclamatoires & des hors-propos qui ne seront pas du goût des lecteurs éclairés, fait tort à cette histoire, où il y a d'ailleurs des choses intéressantes, quoique la gloire de Pierre n'y gagne pas à beaucoup près autant que celle de son ministre. M^r. de B. ne manque pas de rendre à la malheureuse *Eudoxie*, la première épouse de ce monarque, la réputation que lui avoit ôtée Voltaire, en l'accusant d'*adultère*; car c'est ainsi que ce Philosophe sans préjugé adoptoit les bruits calomnieux! — Le Fort prend Asof, après bien des obstacles qu'il eut à surmonter; ce qui lui valut la dignité de *vice-roi de Nowogorod*. Mais le poison étoit à côté du philtre enchanteur: le Fort l'éprouva. Un jour que le Czar (a),

(a) Mr. de B. écrit toujours Tzar. Je crois que cela est plus exact; mais puisque Czar est reçu chez

dans son voiage, voulut célébrer l'anniversaire de l'Electeur de Brandebourg, & forcé le grand chancelier du Prince à boire quatre pots de vin d'un seul coup, à la santé de son maître, le Fort osa s'opposer à cette violence: Pierre courut sur lui l'épée à la main, dans l'intention de le tuer. Le favori s'arrêta devant lui, découvre sa poitrine, & lui dit avec une noble fermeté: *tuez moi; la mort seul pourra mettre fin aux chagrins que j'essuie continuellement à votre service.* — De retour à Moscou, Pierre veut faire mourir sa sœur: c'est aux prières de le Fort qu'elle est rédevable de la vie. L'Empereur ordonne d'horribles exécutions: il faisoit lui-même l'office de bourreau, & tranchoit des têtes. Le Fort lui fait ses représentations: il est enfin écouté; les ruisseaux de sang cessèrent de couler.

M^r. de Bafville s'élève, dans sa préface, contre *Voltaire*, envisagé comme historien, “ Comment, lui dit-il, avez-vous écrit l'histoire, avez-vous détourné les ruisseaux impurs qui pouvoient corrompre la source dans laquelle vous puisiez? N'avez-vous point sacrifié les intérêts les plus sacrés au plaisir de dire un bon mot, une chose nouvelle? Le délire de votre imagination n'étouffa-t-il pas souvent les germes de la vérité? “... *Voltaire* nous dit (c'est M^r.

chez nous, & que les François l'ont toujours écrit ainsi, nous n'y changerons rien. 15 Mai 1782 p. 87

15. Septembre 1785. 93

„ de Basville qui parle) qu'il a déposé dans
„ la bibliothèque publique de Geneve tous les
„ manuscrits qu'il avoit reçus de St. Péters-
„ bourg pour son histoire de *Pierre I.* Je les
„ y ai cherchés en vain. M^r. Senebier, biblio-
„ thécaire de la ville de Geneve, n'a ja-
„ mais vu ces manuscrits. „

Je finis cet article par une réflexion un
peu affligeante pour les amateurs de l'histoire:
c'est qu'après tout ce qu'ont écrit sur la Russie
les Voltaire, les Levesque (a), les le Clerc (b)
&c, nous n'avons encore rien de bien lié, ni de
bien sûr touchant les annales de ce vaste em-
pire. Cependant l'ouvrage du dernier paroît
moins défectueux que la plupart de ceux qui
ont le même sujet pour but. Le second vo-
lume qui vient de paroître, contient une ré-
flexion bien digne d'un historien sincere &
véridique. " L'historien de Pierre III & de Ca-
„ therine, observe M^r. le Clerc, doit atten-
„ dre que les orages formés sur l'Europe,
„ épurent son horizon pour un siècle; que
„ le tems laisse éclore la vérité; qu'il lui
„ rende, pour ainsi dire, le jour & la voix;
„ en ôtant le pouvoir à ceux qui la tenoient
„ captive „. Réflexion applicable à l'histoire
de tous les empires & de tous les grands de
la terre; mais dont la lâcheté adulatrice des
écrivains courtisans ou mercénaires a fait
dans tous les tems, mais fait sur-tout dans le
nôtre, très-peu de cas.

(a) 15 Mai 1782 p. 81.

(b) 15 Octobre 1783 p. 259.



Abrégé historique des hôpitaux, contenant leur origine, les différentes especes d'hôpitaux, d'hospitaliers & d'hospitalieres, & les suppressions & changemens faits dans les hôpitaux en France. Par Mr. l'abbé de Recalde, chanoine de Comines. A Paris, chez Guillot; à Liege, chez Lemarié. 1784. 1 vol. in-12 de 158 pag. Prix 25 sols.

Avant le christianisme l'on ne connoissoit point les hôpitaux. Les Grecs & les Romains, y compris ces vieux pédans d'une sensibilité factice, connus sous le nom de *philosophes*, ne s'embarrassoient ni des infirmes, ni des pauvres, ni des vieillards. L'hôpital des esclaves vieux ou malades étoient les viviers où ils étoient jettés pour servir d'aliment aux poissons. Chez plusieurs nations les peres & les meres défaisoient eux-mêmes les enfans qui n'avoient pas la fanté ou la conformation convenables. En mettant fin à ces horreurs, le christianisme pourvut à la conservation de la partie foible & souffrante de l'humanité. Mais la charité des premiers fideles étoit telle, qu'il n'étoit pas besoin d'assigner des lieux particuliers au déploiement de ses bienfaits. Vigilante, active, magnifique, immense, comme celle de leur divin instituteur elle se portoit par-tout, & n'attendoit

15. Septembre 1785. 95

n'attendoit pas que le pauvre réclamât son secours (a). Ce grand spectacle dura tant que l'on conserva la pureté des mœurs, & le véritable esprit de la religion de J. C ; mais il disparut avec la ferveur des Chrétiens : les évêques se virent obligés de faire construire des maisons dans lesquelles on recevoit les personnes de tout âge & de tout sexe, auxquelles la pauvreté, la maladie, ou quelque autre misère donnoit des droits à la compassion : il y en avoit de plusieurs destinations, & pour les différentes especes de pauvres ; les unes servoient pour les petits enfans à la mamelle exposés ou autres ; d'autres pour les orphelins ; d'autres pour les malades ; d'autres pour les étrangers & les passans ; d'autres pour les vieilles gens. Il y en avoit enfin où l'on recevoit généralement toutes sortes de pauvres. Les évêques n'épargnoient rien pour ces sortes d'établissmens qui commencerent à se former d'une maniere solide dans le 4^e siècle. Car auparavant, quoiqu'on eût soin des pauvres admis dans quelques maisons particulières, ce n'étoient point encore des hôpitaux, tels qu'ils existèrent depuis. Le premier dont il soit fait mention fut établi, vers le milieu du 4^e siècle, par une Dame romaine, nommée Fabiola : elle étoit chrétienne, & descendoit de Q. Fabius Maximus, cet illustre

(a) Ce caractère de la charité chrétienne est admirablement exprimé par St. Jérôme dans l'éloge de Ste. Fabiole : *Augusta miseræ cordis ejus Roma fuit. Peragrabat insulas ; & reconditos curvorum littorum sinus, vel proprio corpore, vel transmissâ munificentia circumbat.*

Epist. L.
Ep. 10.

tre dictateur qui sauva la république réduite à une fatale extrémité. St. Jérôme parle de cet établissement dans une de ses lettres à Oceanus, où il s'exprime ainsi en faisant l'éloge de cette vertueuse Romaine : " elle

" vendit tous ses biens, qui étoient con-
" sidérables, & capables de soutenir l'or-
" gueil de sa naissance & de son nom; elle
" en ramassa un fonds d'argent qu'elle destina
" à l'usage des pauvres : ce fut elle qui éta-
" blit le premier hôpital (*prima omnium*
" *νοσοκομείαν instituit*), dans lequel elle ras-
" sembla les malades abandonnés & errans
" dans les places & dans les carrefours; elle
" y soignoit ces malheureux que les maux
" & la misère avoient affoiblis & exténués
" &c. „ Quant aux asyles ouverts aux étran-
" gers, le même St. Jérôme fait mention de
celui du Port-romain; c'étoit sans doute un
édifice qui respiroit cette grandeur que les
Romains imprimoient à tout; car St. Jérôme
en parle en ces termes : *Xenodochium in portu
romano situm totus pariter mundus audivit.*

Ibid.

Comme le christianisme ne fut bien affermi en France, qu'après la conversion de Clovis, à la fin du 5^e. siècle, il ne paroît pas qu'il y eût alors d'hôpitaux; mais dans le 6^e, St. Sigebert en bâtit & en fonda; St. Ansberg en bâtit trois; & dans le 7^e, St. Landry jetta les fondemens de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Si l'on est redevable au christianisme de ces établissemens si avantageux & si honorables à l'humanité, il ne faut pas douter qu'avec le dépérissement de la foi, on ne les voie successivement anéantis. On prétend

les remplacer par des *associations philanthropiques* *, & autres inventions éphémères, * 1 Août 1785. p. 562.
 affaires du jour, affaires d'un monde mobile & inquiet, qui tombent avec le bruit des gazettes, & les petites intrigues de vanité ou de cupidité qui les ont fait naître (a).
 “ On fait sonner bien haut, dit un écrivain
 „ impartial & judicieux, quelques sommes
 „ légères que la vanité enregistre dans le
 „ Journal de Paris : cet éclat même prouve
 „ combien la bienfaisance est rare, puisque
 „ ses moindres actes sont annoncés avec tant
 „ de fracas (b). Il n'y avoit point, il y a
 „ 30 ans, de trompette publique pour pu-
 „ blier dans toute la ville combien un par-
 „ ticulier avoit donné d'écus & même de
 „ sols à des meres nourrices &c. La vraie

(a) Delà le peu de succès des plans opposés à la mendicité, qui n'ont pas eu pour base la charité chrétienne, qui n'ont pas été exécutés par des hommes remplis de cette ardeur sainte, de ce désintéressement sublime qui exclut même les louanges & l'approbation des hommes. Si quelque part l'on a paru réussir sans l'action de ce grand mobile, c'est que la population y est foible, ou que les circonstances locales ont présenté des facilités particulières. Je connois des villes où les mendiants se sont infiniment multipliés par les creuses spéculations qui devoient pourvoir à leurs besoins. Dans d'autres, contenus par des loix sévères, ils n'ont de ressource que la charité secrète de quelques particuliers qui réparent les bévues de l'administration. — Succès éclatant de la ville d'Anvers & d'autres, 1 Août 1781, p. 471.
 — Dern. Journal, p. 11.

(b) Développement de cette observation, règles sûres & précises pour apprécier la bienfaisance, 15 Août 1783, p. 558 & suiv.

„ générosité ne se trouve jamais avec le
 „ luxe & l'égoïsme, & pour quelques mal-
 „ heureux qu'on soulage avec faste, les
 „ mœurs publiques en font tous les jours
 „ des milliers qui périssent sans secours „. Si
 on en croit l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de Mr. de Voltaire* (a), c'est ce patriarche du philosophisme " qui a la
 „ gloire d'avoir créé ces beaux mots de bien-
 „ faisance, humanité &c si souvent répé-
 „ tés par les prosélites & si rarement mis en
 „ pratique „. C'est-à-dire, qu'il en fit la
 marotte du langage des petits-mâtres; car
 dans la rigueur grammaticale ils existoient
 depuis longtems (b) : on s'en servoit peu
 parce que le mot de *charité*, respectable par

(a) *A Paris, chez Delalain, 1785. 2 vol. in-12.* J'en parlerai, si le tems & les matieres courantes le permettent.

(b) Si j'étois un moment maître d'un grand Etat, je publierois une ordonnance pour défendre bien sévèrement de prononcer ou d'écrire dans toute l'étendue de mon domaine les mots de *douceur*, de *bienfaisance*, d'*humanité*, de *sensibilité*, de *superstition*, de *fanatisme* &c. &c. Cette ordonnance n'ayant, pour ainsi dire, qu'un objet purement verbal, ne laisseroit pas d'influer beaucoup sur les idées & les choses. La moitié des livres s'en iroit à rien, il est vrai, les conversations des beaux-esprits seroient étrangement gênées; mais le bien public & les notions saines n'y perdroient certainement rien. — Observ. plaisante, mais vraie, de Mil. Rivers, 1 Mai 1777, pag. 26. Autre, de l'auteur des *Trois siècles*, 1 Déc. 1779, p. 473. Nous y ajouterons ces vers de Mr. Palisot :

Ce mot d'*humanité* ne m'en impose guere,
 & par tant de frippons je le vois répéter,
 Que

son antiquité, par son impression religieuse, par des effets sensibles, constants, généraux, ne rencontroit rien qui en rendît l'énergie. En lisant la paraphrase d'Erasme sur l'Épître aux Romains, j'ai été charmé de celle des versets 8, 9 & 10 du chap. 13. Je la transcrirai ici; le sentiment de cet homme, un tantinet philosophe, est ici d'une considération particulière.

“Caterum inter vos nullum sit jus aut debitum, nisi mutua charitatis. Ea non moratur exactorem officii, sed ultrò prævenit monitorem. Illis si penderis, quod exigunt, definis debere: charitas etiam si satisfaciat aliis, sibi ipsa nunquam satisfacit, semper officia cumulans officiis. Hanc igitur imprimis amplectamini, quæ leges omnes compendio

Que je les crois d'accord pour le faire adopter. Ils ont quelque intérêt à le mettre à la mode: C'est un voile à la fois honorable & commode, Qui de leurs sentimens masque la nullité, Et prête un beau dehors à leur avidité. J'ai vu peu de ces gens qui se prônent sans cesse, Pour les infortunés avoir plus de tendresse, Se montrer, au besoin, des amis plus fervens, Etre plus généreux ou plus compatissans, Attacher aux bienfaits un peu moins d'importance, Pour les défauts d'autrui, marquer plus d'indulgence, Consoler le mérite, en chercher les moïens, Devenir en un mot de meilleurs citoyens; Et, pour en parler vrai, ma foi, je les soupçonne D'aimer le genre humain, mais pour n'aimer personne.

Coméd. des n. philos.

Vers de Mr. de B. sur le même sujet. *Dict. hist. t. 6, p. 752.*

dio complectitur. Quisquis enim sincerâ christianâque charitate proximum diligit, is summam habet totius legis mosaïcæ. Si charitas absit, nullæ leges, quamlibet multæ, sufficiunt. Si adsit, non aliis est opus legibus; quando hæc una dicat efficacius, quidquid innumeris legum præscriptis jubetur. Vetat lex mosaïca, ne quis adulterium committat, ne quis occidat, ne quis furtum faciat, ne quis falsum testimonium dicat, ne quis rem affectet alienam, ne quis ad usuram feneret, & si qua sunt id genus alia: atqui horum omnium summa brevi charitatis præcepto comprehenditur, quo dictum est: DILIGES PROXIMUM TUUM SICUT TE IPSUM. Charitas prodest, quoad potest, omnibus, etiam malis; nocet nemini. Quorsum igitur attinet singulatim vetare ne lædas his aut illis modis, cum hujus natura sit, neminem omnino lædere? An occidet, qui diligit? An stuprabit alienam uxorem, cui alter æquè charus est, atque ipse est sibi? An furto compilabit eum, quem paratus est & suis opibus adjuvare? An calumnioso testimonio opprimet, quem suo quoque periculo servatum velit? An fenori daturus est ei, quicùm sibi putet omnia esse communia? An illi damnum optabit, cui precatur eadem quæ sibi? An ullâ ratione nocere aut contristare poterit, pro quo sciat Christum esse mortuum? Itaque, quod dixeram, summa legum omnium est charitas. Per hanc compendio discitur, quid fugiendum, quid sequendum. „

Longtemps avant Erasme, un homme plus profond & plus conséquent, avoit montré

15. Septembre 1785.

101

excellamment que la foi chrétienne, la pureté du cœur, la bonne conscience; l'amour du créateur étoient la véritable source de la charité, de la tendresse & de la pitié envers le prochain. "*Charitas est ergò fructus noster quam definit Apostolus, ex corde puro, & conscientia bonâ & fide non fictâ. Hâc diligimus invicem, hâc diligimus Deum: neque enim verâ dilectione diligeremus invicem, nisi diligentes Deum.... Unde & Apostolus Paulus a capite hoc posuit: FRUCTUS, inquit, SPIRITUS CHARITAS EST; ac deinde cætera, tanquàm ex isto capite exorta & religata contexuit, quæ sunt, GAUDIUM, PAX, LONGANIMITAS, BENIGNITAS, BONITAS, FIDES, MANSUETUDO &c., „ Aug. tract. 87 in Joannem. — 1 Septembre 1781, p. 26. — 15 Juin 1782, p. 252. — 1 Octob. 1782, p. 224. — 15 Août 1783, p. 558 & suiv. — 1 Nov. 1783, p. 400. — 15 Septembre 1784, p. 99. — 1 Sept. 1785, p. 11.*



Beantwortung acht wichtiger einem Theologen vorgelegten Fragen. Réponse à huit importantes questions proposées à un théologien. A Mayence. 1785. Broch. in-12 de 64 pag. sans nom d'auteur, ni approbation.

Parmi les projets de subversion, de troubles & de ruines, dont nous sommes

inondés dans ce prétendu siècle de lumières, celui-ci doit être distingué. Il porteroit, si jamais il pouvoit être reçu, le dernier coup à l'Eglise catholique, en abolissant ses usages les plus antiques, les plus sacrés; & introduisant dans sa discipline une bigarrure odieuse qui, au moins quant à l'administration extérieure, l'assimileroit aux sectes les plus méprisables par leurs variations & leur inconsistency.

L'auteur qui a eu plus d'une raison de garder l'anonyme, s'efforce de réaliser cette funeste révolution. Car, quoiqu'il verbiage particulièrement sur le jeûne & l'abstinence, entraîné par la nature & les conséquences inévitables du sujet, il admet le principe général de l'anarchie ecclésiastique, & prétend que les loix quelconques de l'Eglise universelle, relatives à la discipline, même les plus anciennes, les plus constamment observées, aussi respectables dans leur origine que par le consentement & l'adhésion des Peres & des conciles postérieurs, sont entièrement & péremptoirement dans la puissance de chaque évêque en particulier: de manière qu'il peut les abolir, réformer, modifier comme bon lui semble; même sans aucun concours du souverain Pontife, auquel il suffira de faire savoir, par un compliment aussi inutile qu'insolent, ce que l'on aura jugé à propos de faire.

Dès lors on verra établir dans un diocèse le mariage des prêtres, dans l'autre il restera interdit. Dans l'un on observera le carême,

* Dern. les jours d'abstinence & de jeûne, dans
Journal, p: l'autre ils seront abolis *. Ici les laïcs com-
munieront

munieront sous les deux especes, là on s'en tiendra à l'usage reçu. Ici l'obligation de communier à Pâques, d'entendre la Messe les dimanches & les fêtes &c, subsistera ; là elle n'aura plus lieu. Ici les églises, les autels, les habits sacerdotaux auront telle forme, telle figure ; là ils en auront une toute différente. Dans une province les prêtres seront habillés en noir, dans les autres en rouge, en jaune, en verd &c. Le chant, les processions, les cloches, l'usage de l'eau bénite & autres bénédictions seront conservés dans quelques contrées ; supprimés dans les autres. La liturgie subira telle ou telle réforme ; la langue latine, l'idiome propre de l'Eglise, de ses offices, de ses cantiques, de son sacrifice subsistera ou ne subsistera pas ; Luther, ou le concile de Trente prévaudront sur cet objet, selon que l'un ou l'autre trouveront des approbateurs. &c. &c. &c. Quel tableau affligeant pour le Chrétien, pour le Catholique instruit & pénétré des avantages de sa religion ; aussi touché de l'uniformité de culte, que de l'uniformité de doctrine, de l'unité de la discipline comme de l'unité de la foi ; aussi prévenu contre les hérésies & les sectes par leurs variations & leur opposition dans les pratiques religieuses, que dans l'exposition de leur croyance !

Qu'on ne nous objecte pas que pour cela il faut des raisons & des motifs. Les motifs ou les prétextes ont-ils jamais manqué à ceux qui sont épris de l'esprit d'innovation ; dont la suffisance, le génie inquiet, rongeur & tracassier

jetter du ridicule & de l'odieux sur les choses antiques, sur les pratiques de nos Pères, sur l'ouvrage & l'empreinte du vieux tems (empreinte si respectable sur-tout en matière de culte & d'observances religieuses) ? . . . Les seules *raisons économiques* (*die wirthschaftliche Ursachen*) la grande base de la théologie de l'anonyme, quels changemens ne suggéreront-elles pas * ? Et surtout à quelle réforme n'engagera pas *la transgression*, que le commode & indulgent écrivain regarde comme la plus définitive raison d'abolir les loix ? . . . Hélas ! lecteur chrétien, que devient avec de tels principes non-seulement la discipline générale de l'Eglise catholique, mais encore son éternelle & immuable morale ? Parce que la corruption des mœurs multiplie les adulteres, il faudra établir la polygamie ; parce que les bénéfices se vendent, il faudra légitimer la simonie ; parce que la bonne foi devient rare, il faut effacer du mensonge les traits odieux ; parce que la cupidité & l'ambition dominent les cœurs, il faut retrancher de la classe des vertus le désintéressement & l'humilité chrétienne !

* 1 Oct.
1783. p. 173.

Mais si le résultat des vues de l'anonyme est la destruction inévitable du culte catholique, le fondement de cet étrange système a-t-il du moins quelque apparence de raison, a-t-il pour lui un argument au moins spécieux ? Du premier abord l'absurdité en saute aux yeux des moins clairvoyans. Il s'agit de savoir *si l'inférieur peut abroger les loix*

de son supérieur. Voilà tout uniment & en dernier ressort l'état de la controverse. L'anonyme a beau dire qu'il n'entre pas dans cette question (*da will ich mich gar nicht einlassen*). C'est la seule question dans laquelle il doit entrer; toutes les autres sont inutiles.

Si l'*inférieur* peut abolir les loix du *supérieur* en quelque genre de législation que ce puisse être : Code religieux , politique , militaire , ecclésiastique ; Jurisprudence publique , canonique , civile , criminelle &c , vous n'êtes que des hochets de l'enfance , dont les peuples & chaque individu parmi le peuple , feront tout ce qui leur plaira ; la constitution des Etats les mieux policés rentrera dans le cahos ; & il n'y aura plus ni ordre ni dépendance dans la société des humains.

Si au contraire, l'*inférieur* ne peut point abroger ni réformer la loi de son supérieur ; si la volonté du maître est sacrée pour le sujet ; il est d'une fausseté évidente qu'un évêque particulier ait la puissance d'anéantir les loix de l'Eglise universelle.

Vertige & délire de ce siècle mobile & contradictoire à lui-même ! Précisément dans le moment qu'on s'élève avec le plus de force contre les théologiens qui ont placé le Pape au-dessus du Concile général , qui l'ont cru indépendant des Canons ; dans le tems qu'on traite d'*ultramontains* , de *flatteurs* & d'*imbécilles* , des écrivains célèbres qui ont soutenu cette assertion ; on n'hésite point à soumettre , à chaque évêque en particulier

l'Eglise universelle, ses loix, ses usages, & son premier Pontife!

Mais, dit l'anonyme, *les évêques ne sont-ils pas les successeurs des Apôtres? n'ont-ils pas la même autorité? . . .* N'examinons pas si ces 12 instituteurs & fondateurs de la religion chrétienne, n'ont pas eu une autorité plus spéciale, plus vigoureuse & plus étendue que des gens chargés simplement de conserver un ouvrage établi depuis 18 siècles; si des hommes, disciples personnels de J. C, témoins oculaires de ses œuvres, dépositaires de sa doctrine, confirmés en grace & en lumière, chargés de former une Eglise qui n'existoit pas, de faire des loix lorsqu'il n'y en avoit pas &c, ne sont précisément que des évêques. Passons à l'anonyme ses lieux communs, ses gauches citations, ses plagats, ses assertions sur parole, ses serviles & machinales répétitions; demandons-lui si chaque Apôtre en particulier avoit le pouvoir de contredire & de rejeter la loi de leurs assemblées générales? Si lorsque réunis dans le concile de Jérusalem, ils parloient au nom du

Act. C. St. Esprit (*Visum est Spiritui sancto & nobis*), il étoit dans l'ordre que l'un des douze vînt s'opposer à la décision & se déclarer d'un avis contraire? d'un avis contraire au St. Esprit!

Act. C.
xv, v. 28.

Ne nous arrêtons pas au misérable sophisme de l'anonyme, qui prétend que le décret de ce concile a été abrogé par S. Paul. On fait qu'il s'agissoit d'un objet éphémère, relatif à des circonstances particulières, à la

crainte d'un scandale qui bientôt ne devoit plus avoir lieu ; & ce tems arrivant , la loi tomboit d'elle-même. Quelle fausseté , quelle tortuosité d'esprit ! quel embarras & désordre d'idées ! Confondre une loi provisionnelle & momentanée avec des loix indéfinies , destinées à servir de regles permanentes , s'étendant sur la suite des siècles à venir , toujours subsistantes dans leurs motifs , & dans leurs effets sur les chrétiens dociles & fideles ! . . . La question se réduit à savoir , si dans le tems qu'embrassoit l'esprit du canon de Jerusalem , si à l'époque où il fut porté , ou tandis que son objet existoit , un apôtre , ou un disciple consacré évêque , eût osé l'abroger. Nous venons de voir l'extravagance & l'impiété de certe supposition.

Quittons cette dégoûtante suite de deraisonnemens , pour faire une observation bien digne d'un théologien sage & orthodoxe. C'est en réglant des objets de discipline , que le concile de Jerusalem déclare que *le St. Esprit en a jugé ainsi*. Le S. Esprit gouverne donc aussi l'église dans les affaires de discipline. L'église a donc aussi le don de lumière divine en matiere de discipline , ce grand rempart , l'interprete & l'expression du dogme (a) . . . Demandons maintenant à l'anonyme , si chaque évêque en particulier a le même don ? . . .

(a) Les rits , les cérémonies , les usages , les formules , les prieres &c. sont une barriere que l'église a toujours opposée à l'introduction des nouveaux dogmes. Lorsque les protestans voulurent

S'il le prétend, demandons-lui, pourquoi ne l'aient pas, de l'aveu de tous les théologiens, en matière de dogme, il le possède précisément en matière de discipline ? Et s'il lui reste quelque bonne foi ou quelques raisons de logique, il conviendra que son barbouillage n'est qu'un tissu de paralogismes & d'antologies.

Quel est donc le pouvoir d'un évêque relativement à cette matière ? De maintenir la discipline générale de l'église, de veiller sur sa conservation & le respect qui lui est dû ; d'exercer un pouvoir individuel & isolé sur la discipline locale de son diocèse, c'est-à-dire, celle que des circonstances particulières lui rendent propre.

Je n'entrerai pas dans la discussion des fautes & des erreurs sans nombre, dont fourmille cette brochure, relativement à quelques objets déterminés. Je ne demanderai pas, par quelle révélation l'anonyme fait qu'un jour de jeûne sera mieux observé que quatre d'abstinence ; si la raison d'abroger ceux-ci (p. 52), ne doit pas empêcher l'institution de celui-là ; si la loi d'abstinence est plus sujette à être violée que celle du jeûne ? Je ne demanderai pas comment l'*abstinence* peut

urent établir leur doctrine, il fallut qu'ils commençassent par supprimer tout le rit extérieur qui déposoit contr'eux. Profession de foi muette, mais énergique & intelligible à tous. Ce seul trait suffit pour montrer combien il est nécessaire de conserver les anciens usages, & combien il seroit dangereux d'y donner atteinte.

être un abus (p. 50), puisque de son aveu, elle est consacrée par l'usage des premiers Chrétiens, qu'elle étoit en honneur dans les plus beaux siècles de l'église (p. 22) &c. &c. Tout cela pourroit sans doute se discuter à loisir; heureusement il n'en vaut pas la peine, & nul genre de nécessité n'invite à cet examen. L'illustre prélat dans le diocèse duquel l'anonyme a publié ses paradoxes, saura par son zèle & ses lumières en dissiper l'illusion. Et quant aux autres évêques de l'église germanique, j'ai en main des preuves bien consolantes de la manière de penser de la plupart d'entr'eux sur les droits & les loix de l'église universelle, de la grande & seconde mère des Chrétiens; sur sa précieuse unité non-seulement dans la croyance, mais encore dans ses antiques & respectables usages; sur ce caractère de consistance & d'uniformité, indépendant des climats & des siècles, qui la distingue si glorieusement de toutes les inventions & institutions humaines.





Le Caractère est le mot de la dernière
Enigme.

Enigme-Charade.

Depuis douze ans j'ai l'avantage,
(Si c'en est un,) d'être connu
Pour un comique personnage,
D'un caractère saugrenu.

Dans ce siècle, où l'on ne s'avance
Que de l'esprit & de la main,
Pour être d'obscure naissance,
J'ai fait assez bien mon chemin.

Je ne sais à qui je ressemble,
Mais il n'est pas un connaisseur,
Qui ne trouve, dans mon ensemble,
Beaucoup plus d'esprit que d'honneur.

Par mon intrigant verbiage,
Je sais mener l'amour à bien;
Et si jamais un mariage
Fit beaucoup de bruit, c'est le mien.

Si, pour me faire reconnoître,
Ce prélude est insuffisant,
Dans une Charade, peut-être,
Mon nom paroîtra plus frappant.

Mon premier, bien loin d'être un lustre;
Est un petit mot de dédain:
Mon second est le nom du rustre
Qui perdit jadis son latin,
En voulant que le fruit du chêne
Eût été bien mieux. . . . Il suffit:
Tout le monde a lu Lafontaine*.
Mon tout. . . Je vous l'ai déjà dit.

* L. 9,
Tab. 4.





NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 30 Juillet). Le 20 de ce mois, la septième Sultane de notre Souverain Achmet IV accoucha d'un prince, qui fut nommé Mahmud. L'artillerie du ferrail a annoncé durant plusieurs jours cet heureux événement au peuple. Sa Hauteffe a actuellement quatre princes en vie. — Les Janissaires ont témoigné beaucoup de gaieté & de satisfaction, en recevant les gateaux qu'on est dans l'usage de leur distribuer au commencement du Ramazan; on augure toujours bien de ces sortes de témoignages, parce qu'ils font une preuve assurée que ce corps est content du gouvernement. — Le patriarche grec est mort ici le 11, après une longue maladie: le Sultan vient de le remplacer par le métropolitain de Smyrne, que lui avoit proposé le synode. L'hôtel du patriarche défunt se trouvant mal gardé, des voleurs y sont entrés l'un de ces jours, ils en ont enlevé beaucoup de numéraire & d'effets précieux. On vient d'arrêter quelques-uns de ces malfaiteurs.

Dans l'incertitude, où le système de la cour ottomane paroît se trouver encore aujourd'hui, particulièrement pour ce qui re-

II. Part.

H garde

garde la démarcation des frontieres demandée par l'Empereur , il continue d'arriver divers corps de troupes d'Asie , qui se rassemblent dans les environs de Sophie & de Silistrie. Les camps , qu'on y a formés , subsistent toujours : les châteaux & les forts sur la Mer-noire sont pourvus d'un double nombre de troupes & de canonniers ; & l'on poursuit avec ardeur les travaux , projetés pour les camps fortifiés à Derkoes & à Killa , dont les fraix montent déjà à plus de 300 mille piaftres. A l'embouchure du Danube l'on élève deux nouveaux ouvrages , auxquels l'on emploie 2 à 3 mille hommes. L'on en élève aussi de pareils sur le canal entre Bujukderé & l'ouverture de la Mer-noire d'après un plan , formé par des ingénieurs françois. Enfin l'on y établit une espece d'arsenal , près duquel il mouillera constamment un vaisseau de guerre , qui tiendra le canal fermé en cas de nécessité ; & pour le protéger il sera également élevé de nouveaux ouvrages en cet endroit. Le capitain-bacha visite lui-même fréquemment ces travaux ; & à cette occasion il fait exercer les canonniers des forts en sa présence. Ces jours derniers le grand-visir y assista également : mais l'on remarqua avec beaucoup de surprise , qu'en tirant des nouveaux forts près de Bujukderé les canons étoient chargés à boulet ; ce qui auroit pu causer de grands malheurs parmi les bâtimens marchands mouillés dans le canal.

Dans la crise où se trouve depuis quelques années l'empire ottoman , nous apprenons

15. Septembre 1785.

113

avec plaisir qu'un écrivain françois augure un peu plus favorablement de sa destinée que le baron de Tott (a). M^r. Peyssonnel, qui a longtems demeuré à Smyrne, n'est pas tout-à-fait de l'avis de l'auteur des *Mémoires sur les Turcs*, quoiqu'il estime cet ouvrage, comme il mérite de l'être par une multitude d'observations d'une justesse & d'un bon sens admirables (b). Il ne croit pas que l'empire turc soit si prochain de sa ruine, & cite des faits qui peuvent servir de fondement à son assertion. " Dans la dernière guerre, les Russes s'étoient emparés de l'isle de Lemnos. Leur flotte gardoit les ports. Six cents Turcs résistoient seuls renfermés dans le château; mais épuisés par quatre mois de siège, ils étoient sur le point de succomber. Hassan-bacha, aujourd'hui connu sous le titre de capitán-bacha, entreprend de les délivrer & de chasser les Russes de l'isle. Il part des Dardanelles avec quinze cents hommes sur de très-petits bateaux, sans artillerie, sans provisions; il aborde le lendemain à une côte désertée de l'isle

(a) Lettre de Mr. Peyssonnel, ancien consul-général à Smyrne, ci-devant consul de Sa Majesté auprès du Kan des Tartares, à Mr. le marquis de N. . . contenant quelques observations relatives aux Mémoires qui ont paru sous le nom de Mr. le baron de Tott. A Amsterdam, & à Paris, chez Cuchet. 1785. Vol. in-8°. de 130 pages.

(b) 1 Avril 1785, p. 475. — 15 Avril, p. 555. — 1 Mai, p. 3.

„ de Lemnos. En débarquant, il donne un
 „ coup de pied à son bateau, & il ordonne
 „ à ses compagnons d'en faire autant. Les
 „ bateaux à l'instant sont poussés au large ;
 „ il dit à sa troupe : *Mes enfans , nous*
 „ *n'avons plus l'espoir de fuir , il ne nous*
 „ *reste que celui de vaincre ; nous n'avons*
 „ *point de vivres , & nous sommes à jeûn :*
 „ *mais nous en trouverons chez l'ennemi*
 „ *quand nous l'aurons vaincu , & nous ne*
 „ *mangerons qu'après la victoire ; je vais*
 „ *vous y conduire , suivez-moi.* Il marche à
 „ l'ennemi , chasse les Russes de la ville de
 „ Lemnos & du port Saint-Antoine , s'em-
 „ pare de leur bagage & de leur artillerie ,
 „ les force à se rembarquer avec la plus hon-
 „ teuse précipitation sur sept vaisseaux de
 „ guerre qu'ils avoient à la rade , & retourne
 „ triomphant aux Dardanelles. Depuis la
 „ belle défense des Grecs aux Thermopyles ,
 „ il ne s'est point fait d'action plus valeu-
 „ reuse „. Là-dessus M^r. Peyssonnel s'écrie :
Une nation , chez laquelle on trouve de
pareils hommes n'est point une nation dont
on doive désespérer. (a)

Le

(a) Dans le fonds cela prouve plutôt la va-
 leur personnelle de quelques individus , que
 le courage national , les ressources de la po-
 litique , de la tactique & tout ce qui assure
 véritablement la conservation des empires.
 Que peuvent des vertus isolées contre les er-
 reurs & les mœurs dominantes ? L'on n'en
 peut attendre que cette stérile consolation :

II Æneid.

Si pergama dextrâ
Defendi possent , etiam hâc defensa fuissent.

15. Septembre 1785.

115

Le transport des marchandises européennes d'Alexandrie au port de Suez pour être embarquées sur la Mer-rouge, & delà conduites dans les Indes-orientales : ce transport, dis-je, dont les Marseillois prétendent tirer un grand avantage, est autorisé en Egypte par les beglierbeys & les chefs des Arabes qui accompagnent les caravannes. M^r. Semondy prétend avoir fait un traité avec eux ; mais traité si peu solide que ces sortes de Barbares ne connoissant ni le droit des gens ni le respect qu'on doit avoir pour le bien d'autrui, violeront leur engagement, dès que le butin leur paroîtra une riche prise, & justifieront leur larcin par des comparaisons & des prétextes que l'on adoptera si on veut. Les dernières lettres du Caire portent que l'Egypte a effuié tant de ravages, qu'elle a perdu plus d'un tiers de sa population.

TRIPOLI en Barbarie (*le 10 Juillet*). Notre ville est plongée dans les plus tristes circonstances. Deux fléaux l'affligent à la fois, la faim & la peste. Ainsi chacun prend des mesures pour se soustraire au danger & sauver sa vie. Les Chrétiens & les Juifs sur-tout se hâtent de trouver ailleurs un asyle. Quatre navires se disposent à partir pour l'Europe ; & tous quatre sont remplis de fugitifs. Dans ce nombre se trouve l'unique médecin, que nous eussions. Il y a plus de 50 ans, qu'on n'a point eu ici de peste ; & parmi les habitants chrétiens il n'en est aucun, qui ait jamais été présent aux ravages de ce fléau. Cette raison fait, qu'il est d'autant plus dangereux, vu que les précautions, qu'on prend dans le Levant pour le prévenir ou pour en rallentir les effets, sont ou inconnues ici ou de nature qu'on ne peut les y employer. L'on

n'a plus qu'une très-petite provision de grains & d'autres vivres en cette ville ; & on craint avec raison, qu'il n'en soit pas apporté suffisamment du dehors, vu que les étrangers, qui seront informés de notre triste position, ne hazarderont point leurs vies & leurs biens parmi un peuple appauvri. Le nombre des indigens a été cette année si considérable, qu'on ne pouvoit passer les rues sans en être touché, puisque l'on y voïoit les malheureux périr de faim ou prolonger leur misérable vie, en rongéant des os déjà desséchés ou en se repaissant du rebut d'herbes potageres, jettées au fumier.

ALGER (*le 6 Juillet*). Nous venons de perdre un navire armé de 18 canons, qui ayant été attaqué par deux frégates espagnoles, s'est défendu avec une telle opiniâtreté, qu'il a mieux aimé d'être coulé bas que de se rendre. Nos marins étoient tous tellement animés au combat, que voiant leur navire s'abîmer dans les flots, ils montoient sur les hunes, & de ce poste ils faisoient encore feu avec de carabines sur l'ennemi ; & ils lui tuèrent ainsi une vingtaine d'hommes ; ce qui fut d'autant plus facile, que les Espagnols ne s'attendant pas à ces décharges, s'étoient portés en foule sur leurs gaillards, pour jouir du spectacle de la submersion du navire. Un pareil acharnement au combat est peut-être sans exemple dans l'histoire.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 10 Août*). L'Impératrice a fait publier un manifeste, signé de sa main, en date du 25 du mois dernier : S. M. y accorde à tous les étrangers, qui voudront s'établir dans les villes & colonies, soumises au sceptre russe dans les contrées voisines du Mont-Caucase, la permission d'y faire leur commerce sous sa protection,

15. Septembre 1785.

117

ainsi que d'y exercer leur trafic, leur art, ou leur métier, leur assurant en même tems une entiere liberté de religion, ainsi qu'une parfaite égalité avec les autres sujets russes du même rang, & de plus une exemption & franchise parfaite de tous droits & impôts durant six ans. Si, après l'expiration de ce terme, ils desirent de retourner dans leur patrie, ils en auront, en vertu du même manifeste, la liberté pleine & entiere; & ils seront seulement obligés de paier le montant des taxes pour trois ans.

Le lieutenant-général comte d'Anhalt est revenu de la tournée, qu'il a faite dans quelques-unes des provinces les plus éloignées de l'empire. De Moscou il a passé à Casan & le long du Volga à Astracan : delà en longeant les bords de la Mer-caspienne, il a traversé la langue de terre, qui la sépare de la Mer-noire, en allant par Kislar à Azof : & remontant du Pont-Euxin la riviere du Don par Woronesch & Tula, il est revenu à Moscou. C'est un voiage de plus de mille lieues d'Allemagne.

L'escadre russe sous les ordres du vice-amiral Kruse a mis à la voile le 18 Juillet avec un vent d'Est très-favorable ; on croit, que cet officier avoit des ordres secrets, qu'il n'aura ouverts qu'à certaine hauteur. On a sçu depuis que le 23 & le 24, elle avoit, près de Revel, été accueillie d'une forte tempête, sans qu'on en ait appris autre chose, sinon que le 27 on avoit aperçu au-delà de Gothland un gros vaisseau, dont les mâts avoient été coupés.

La

La commission, nommée par l'Impératrice notre Souveraine, pour aller faire des découvertes relatives à l'histoire naturelle & à la navigation sur les côtes occidentales de la Russie asiatique, est partie. Les membres qui composent cette compagnie d'explorateurs, sont au nombre de 810 personnes, de toutes nations, la plupart soldats; dans ce nombre sont compris, 107 officiers du génie & de l'artillerie, & quelques jeunes savans en état de tenir un Journal exact de ce voiage. Le baron de Walchenstedz a la direction générale de cette entreprise. Les contrées & les régions que cette nombreuse compagnie doit visiter & traverser, sont absolument désertes & sauvages.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 16 Août). Nous venons de recevoir avis, qu'il est entré un détachement de troupes autrichiennes en Pologne, parce qu'il s'y est commis quelques excès au sujet de plusieurs déserteurs impériaux qui y ont été reçus.

Les Dantzickois n'ont pu s'accorder encore sur tous les points de la convention, conclue avec S. M. Prussienne; ils viennent de s'adresser de nouveau à la cour de Russie. Voici la copie de l'acte par lequel l'Impératrice a garanti la convention conclue entre le Roi de Prusse & la ville de Dantzic.

*Nous Catherine II., par la grace de Dieu,
Impératrice & Autocratrice de toutes-les-Rus-
sies,*

ses, &c. &c. &c. à tous ceux qu'il appartient; savoir faisons. A la fin de la convention conclue par notre médiation à Varsovie le 22 Février 1785, il est dit « que sur la très-humble prière de la ville de Dantzig & avec l'agrément de la cour prussienne, nous prendrions sur nous la garantie du dit accommodement & de tous & de chacun de ses articles. Nous nous sommes prêtés d'autant plus volontiers à ce double motif, que d'un côté il prouve notre desir de rendre en tout tems à S. M. le Roi de Prusse des services agréables, conformément à la bonne harmonie qui subsiste entre nous, & que d'autre part pour ce qui regarde la ville de Dantzig, c'est une suite naturelle de la protection qui a été accordée depuis longtems à la dite ville par le trône impérial de Russie; & que nous lui avons même solennellement promise & confirmée. En conséquence nous avons pris sur nous la garantie de la dite convention conclue & signée le 22 Février de l'année courante, entre S. M. le Roi de Prusse & la ville de Dantzig, dont pour plus de clarté le contenu s'ensuit mot à mot, &c. ». Après ce préambule, est insérée en entier la teneur de cet accommodement; & ensuite la fin de la garantie. « A ces causes, nous prenons par la présente actuellement sur nous la qualité & les devoirs d'un garant, & nous promettons sur notre parole impériale, pour nous, nos héritiers & successeurs, de maintenir le présent accord dans toute sa teneur, sa force & son effet, comme aussi de ne rien entreprendre ni permettre qui y soit contraire. En foi de quoi nous avons signé de notre main ce présent acte de garantie, & nous y avons fait apposer le sceau de notre empire. »

Fait à Czersko-Zéło, le 20 Mai de l'an de grace 1785, & de notre regne le vingt-cinquième.

(Signé)

CATHERINE.

Et plus bas,

comte J. Osterman.



E S P A G N E.

MADRID (*le 12 Août*). On vient de reprendre les négociations avec la régence d'Alger, pour la conclusion d'une trêve : comme la France y intervient en qualité de médiatrice, on ne doute pas que ces négociations n'aient un plus heureux succès que les premières, d'autant plus que les Algériens viennent de témoigner combien ils sont disposés à accéder à un accommodement, en rendant le bâtiment espagnol, qui avoit été pris en dernier lieu par un de leurs corsaires, lequel a été rigoureusement puni. Cependant on parle d'un combat terrible entre deux navires des deux nations, qui pourroit bien encore reculer la paix.

On a conduit à Malaga 7 forçats d'Aluzemas, préside Espagnol sur la côte d'Afrique, qui avoient formé le projet d'égorger, pendant l'office de la Fête-Dieu, les habitans & la garnison de la place, pour la livrer en suite à l'Empereur de Maroc. Cette conjuration a été découverte par un des complices. — On mande aussi de Gibraltar, que quelques soldats de la garnison avoient été gagnés pour faire sauter les magasins de cette forteresse, & qu'ils avoient déjà tout disposé pour l'exécution de ce projet criminel, lorsque le complot a été découvert.

M^r. le vicomte de Noë, maréchal des camps & armées de S. M. très-chrétienne, & maire de Bordeaux, connu par sa disgrâce

15. Septembre 1785. 121

en France , à l'occasion de sa querelle avec le gouverneur de la Province, se trouve depuis quelque tems en cette capitale.

On continue à faire passer des troupes en Catalogne ; le nombre des troupes françoises augmente pareillement tous les jours dans le Roussillon. Les motifs de ces précautions sont encore pour nous une énigme.

La critique faite à Paris, par le comte de Mirabeau, de la banque de St. Charles & de l'établissement de la compagnie des Philippines, a été répandue dans notre ville avec profusion, & on n'a pas été peu étonné d'y voir des déclamations contre don François Cabarus, directeur-général de la banque. S. M. a rendu à ce sujet le décret suivant.

« Sur la représentation faite à S. M. par don François Cabarus, au sujet d'un écrit imprimé & vendu publiquement à Paris, qui a pour titre : *De la banque d'Espagne, dite de St. Charles*, S. M. ayant pris connoissance de cet écrit, ainsi que de la maniere outrageante & calomnieuse, dont le dit sieur Cabarus y est traité, & ne pouvant voir avec indifférence les faussetés notoires qu'il renferme, ni les intentions malignes qui ont animé l'auteur & ses promoteurs ; mais sur-tout l'atteinte qu'on voudroit porter à l'honneur & à la bonne réputation d'un sujet, que sa conduite honorable, ses talens & ses services ont rendu digne de son estime royale & d'une place très-distinguée dans sa cour, elle a ordonné à son conseil de défendre, sous des peines rigoureuses, l'introduction du dit écrit dans son royaume, & de supprimer tous les exemplaires qui pourroient y être introduits. »



P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 11 Août*). La Reine , du consentement unanime de son conseil , vient de dépêcher une frégate à Fernambucco & Rio-Janeiro au Brésil , pour arrêter , s'il en est tems , le départ de la flotte qui en sort tous les ans , & qui arrive ordinairement au commencement d'Octobre , chargée d'or , d'argent , de diamans & autres pierres précieuses , de café , chocolat , sucre , tabac & diverses autres productions du pays. La lettre qui annonce cette circonstance , n'en donne point la raison ; mais il n'en est pas moins certain qu'au départ du courrier , la ville paroissoit être dans une grande confusion , causée sans doute par une nouvelle de la nature la plus extraordinaire. La preuve en est que depuis , l'on a donné ordre d'équiper incessamment toutes les forces navales du royaume , qui consistent en 5 vaisseaux de 66 à 52 canons , & 11 autres de moindre force. Seroit-ce contre les seuls Barbarefques qu'on voudroit employer tant de forces ? On ne le présume point , quoique la régence de Salé vienne tout nouvellement de déclarer la guerre à ce royaume , & ait même commencé les hostilités par la prise d'un navire , richement chargé & venant du Brésil , qui a été conduit à Salé.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 18 Août*). L'escadre

15. *Septembre 1785.* 123

d'évolution, sortie de Sweaborg, y est revenue le 21 Juillet, après une croisière si heureuse, que de tous les équipages, montant au nombre de 1800 hommes, il n'est pas mort un seul homme, & qu'il n'en a été mis à terre que 3 ou 4 malades. — Le bruit se répand d'un nouveau voiage de S. M. à Petersbourg.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 23 Août*). Le 17 le comte de Rechteren, ci-devant ambassadeur de Hollande à notre cour, a eu son audience de congé, & M^r. de Goes, son successeur, a reçu sa première audience. Il vient d'arriver dans notre port deux navires, l'un du Bengale & l'autre de Ste. Croix. — Le 11 il arriva dans notre port 2 vaisseaux de ligne & 3 frégates russes, sous le commandement de l'amiral Spiritow. Cette escadre vient d'Archangel & doit se réunir à la grande flotte russe qu'on attend incessamment dans ce port.

A Bogenfée dans l'île de Funen, on a essuyé pendant huit jours des ouragans continuels. Il fallut sur le marché fermer toutes les boutiques, à cause des nuages de poussière que la violence du vent portoit de toute part avec impétuosité; un grand nombre de toits ont été enlevés, & plusieurs arbres déracinés.

La souscription pour un emprunt de 500

mille écus, qui a commencé le 15 ici, & qui devoit rester ouverte quinze jours, au cas qu'elle n'eût pu se compléter avant ce tems, est actuellement fermée. Il s'y est présenté un si grand nombre de souscripteurs, qu'en une heure de tems l'emprunt a été rempli. Le 10 de ce mois, il est passé 127 & le 11 cinquante-huit navires par le Sund. Parmi ces derniers se trouvoit une frégate suédoise destinée pour Carlsrona.

I T A L I E.

ROME (le 17 Août). Le prince de Jousfouppoff, ministre de Russie à Turin, est arrivé en cette capitale, pour remercier Sa Sainteté, au nom de l'Impératrice, de ce qu'il avoit plu au Souverain Pontife d'élever à la Pourpre Mgr. Archetti, son ambassadeur à Pétersbourg, & de concourir avec S. M. I. à la conservation des Jésuites dans ses Etats (a). Pour remédier aux dégats que les fautes ont faits cette année dans nos campagnes, le marquis Maccarini, l'un des magistrats chargés des affaires de l'Agriculture, a tenu une consulte ; à laquelle se sont rendus

(a) Réfutation de fait de la calomnieuse platitude du mauvais plaisant de Leyde qui, dans son N^o. 70, déclare que *les Jésuites existent dans ce pays malgré l'autorité pontificale.*
 — Autres preuves de sa mauvaise foi & de manie d'injurier, 1 Août 1785 p. 527.

15. *Septembre* 1785.

125

les principaux négocians & fermiers , pour trouver les moïens d'extirper la race de ce dangereux animal , en recherchant de tous côtés leurs œufs & les écrasant.

Il paroît que la cherté des vivres est cause , en partie , des vols & des assassinats fréquens , qui se commettent dans cette capitale. La semaine dernière , six personnes furent cruellement assassinées ; nous pleurons entr'autres le fort malheureux de D. Antoine Ribadineira , Ex-Jésuite , natif de Lima , capitale du Perou ; mardi dernier , ce pieux ecclésiastique voulant sortir de chez lui , pour aller dire la messe à son ordinaire , fut attaqué par deux scélérats , qui s'étoient cachés sur l'escalier qu'il descendoit ; l'ayant traîné dans une chambre voisine , apparemment pour lui enlever ses clefs , ils l'égorgerent. Ces barbares n'eurent pas le tems d'emporter les effets de leur victime ; une vieille femme , qui avoit entendu du bruit , ayant crié au secours , les assassins se sauverent. Depuis le 10 de ce mois , les patrouilles marchent jour & nuit par la ville , pour veiller à la sureté publique.

VENISE (le 20 *Août*). Des lettres du 8 de ce mois nous apprenent , que notre escadre , aux ordres du chevalier Emo , s'est portée de nouveau contre Tunis , & qu'elle a bombardé une seconde fois la ville de Suse , dont plus de 150 maisons ont été transformées en un monceau de ruines. Dans cette expédition nous n'avons eu que deux hommes de blessés.

La république se trouve dans une situation très-critique. On fait que la Porte lui avoit donné 75 jours de tems pour faire sa paix avec Tunis ; ce terme est sur le point d'écouler , & la paix n'est point faite , d'ailleurs les préparatifs du bacha de Scutari , annoncent de nouvelles hostilités ; il est vrai que notre ambassadeur à Constantinople a ordre de faire au Divan les représentations les plus sérieuses , mais on craint qu'elles ne soient inutiles. D'un autre côté il n'y a encore rien d'arrangé avec la Hollande. Ajoutez à cela la méfintelligence qu'on dit subsister entre les nobles & le Doge. C'est en conséquence de tous ces embarras qu'il avoit été question au Sénat de demander , à la cour de Vienne , 6000 hommes de subsides , pour les envoyer à Cattaro , mais ce projet fut rejeté à la pluralité des voix. — L'Arrêt du Doge n'a duré qu'un jour , & il jouit à présent d'une entière liberté.

Les Suisses ont renouvelé avec nous leur traité d'alliance , par lequel ils s'engagent à nous fournir , en cas de besoin , 4000 hommes de leurs troupes ; il a été stipulé expressément qu'elles pourront être conduites jusqu'en Istrie , lorsque leur présence y paraîtra nécessaire.

Nous venons de recevoir la nouvelle de l'arrivée de quatre gros bâtimens de cette république à la hauteur de Cattaro , où ils transportent une quantité de vivres & de munitions suffisantes pour l'approvisionnement de nos troupes pendant six mois. Nous ap-
prenons

15. Septembre 1785.

127

prénons aussi, que le bacha de Scutari s'est retiré à Antivari pour y rassembler des troupes, & qu'il se propose d'attaquer une seconde fois les habitans de Pastrovich. Ce qui diminue nos craintes de ce côté, c'est que les Monténégrins ont résolu de nous secourir de toutes leurs forces, en cas d'une seconde attaque. Le susdit bacha est à présent cantonné à Pissa, qui n'est éloigné que de trois milles de Pastrovich. La république de Raguse a tout disposé pour une défense redoutable. (a)

(a) Comme cette république est peu connue, voici quelques détails sur ce qui la concerne. Elle est l'unique pais libre qui existe depuis Venise jusqu'au Kamtschatka. Elle a 18 lieues de long, 10 de large, & 90 de surface. Raguse contient 8 mille âmes, l'état entier 56 mille. Il y avoit en 1779 sur les registres de l'amirauté de Raguse 162 vaisseaux de 10 à 40 canons, & 29 sur les chantiers. Point d'impôts sur le sol. Liberté entière de commerce & de circulation. Une garde de 160 soldats & une milice réglée composent l'état militaire de la république. Elle est alliée des Turcs depuis 1330. Raguse obtint du Sultan Orkan, le privilège de commercer librement dans son empire, moyennant une redevance annuelle de 13 mille francs tournois, que la république paie encore. Elle a toujours vécu avec les Turcs dans la meilleure intelligence. Son pavillon est respecté par les Barbaresques. Elle est la seule des Puissances Européennes, qui jouisse d'une église à Constantinople. Le gouvernement de Raguse est aristocratique. Dans la dernière guerre, les Russes voulurent forcer les Ragusiens à recevoir leurs vaisseaux de ligne. La république refusa, soutint son refus avec fermeté, & se prépara à une opiniâtre résistance.

II part.

I

On leva au commencement de l'automne prochaine le cordon tiré du côté de Spalatro pour couper toute communication entre cette capitale de la Dalmatie & la partie méridionale du païs. On fait que l'année passée la peste y fit des ravages au point que de 5000 habitans il n'en resta pas 200. La contagion aiant cessé au mois d'Octobre dernier, notre république y envoya 300 galériens munis de longues bottes, de surtouts de toile cirée, d'un masque, de gants enduits de poix, de tenailles & de médecines; ils étoient chargés d'enterrer tous les cadavres & de jeter au feu tous leurs effets, précieux & autres. Ces malheureux viennent d'achever cette funeste besogne; mais il n'en est revenu que 27; les autres ont été la victime de leur cupidité: aiant caché des choses précieuses dans la vue de s'enrichir, ils ont gagné la maladie, & en sont morts.

FLORENCE (*le 12 Août*) Leurs Majestés siciliennes, après avoir joui à Gênes de tous les divertissemens, que le gouvernement de la république a pu leur procurer, & dont plusieurs ont été d'une grande magnificence, s'embarquerent le 3 de ce mois, pour retourner par mer à Livourne: elles y ont heureusement mis pied à terre; & le 6 au matin elles arriverent à l'improviste au château de Poggio-Impériale. Comme ces augustes personnes se plaisent beaucoup au séjour de la Toscane, il est apparent, qu'elles resteront ici encore quelque tems.

15. Septembre 1785. 125

BOLOGNE (le 1 Septembre). On ne peut encore affurer la vérité de tout ce que les dernières lettres de la Chine annoncent des révolutions arrivées dans cet empire *. Il est certain que la religion chrétienne s'y trouve dans un grand danger, & que les ames zélées pour la propagation de la foi, ne sauroient supplier le grand Maître des événemens par des prières trop ferventes, de la conserver dans ces pais lointains, tandis qu'elle dépérit & qu'elle s'éteint au milieu de nous. Une lettre écrite de Pekin par un missionnaire (le P. Bourgeois, Jéf. lorrain) en date du 13 Nov. 1784, confirme les craintes que l'on avoit conçues à cet égard. *“ Depuis quelques jours, dit-il, nous sommes dans le feu d'une persécution & dans l'attente d'une autre. La première a été causée par un malheureux apostat, qui pour des affaires de famille a accusé son frere & la religion. Les Mandarins arrêtent nos Chrétiens & les chargent de chaînes. Ceux qui peuvent s'échapper, se sauvent & viennent dans notre Eglise pour se mettre à couvert des poursuites. Cette affaire aura des suites, si les Mandarins font usage d'un écrit malicieux, dans lequel il y a des choses bien capables d'inspirer de grandes défiances aux Chinois; qui d'eux-mêmes sont très-soupçonneux. Si Dieu n'y met la main, il y a de quoi nous faire chasser tous. C'est ainsi que la méchanceté de nos adversaires perdit tout au Japon. — La seconde persécution viendra probablement à l'occasion*

* 15 Août
P. 631.

de quatre missionnaires propagandistes, qui entroient en Chine, & qui étoient déjà parvenus jusqu'au Chanfi. Là, ils ont été reconnus & mis en prison &c. „ (a)

ANGLETERRE.

LONDRES (le 26 Août). Le plan d'un commerce réciproque entre la Grande-Bretagne & l'Irlande vient de recevoir un coup, dont il aura peine à se relever. On avoit cru que la pluralité dans la dernière assemblée du parlement d'Irlande étoit trop faible, pour que les membres ministériels osassent

* 15. Oct.
1782. p. 313.

(a) Avant cette fâcheuse & inquiétante situation, les missions de la Chine avoient déjà perdu beaucoup de leur splendeur & de leurs consolans succès. Sans parler du coup que leur porta un religieux placé par la vanité & la violence sur le siège épiscopal *, il est certain qu'elles ne se releveront jamais entièrement de la persécution terrible qu'exerça contre les Chrétiens le successeur de Kang-hi qui leur avoit été si favorable. Voici comme s'exprime sur ce sujet l'auteur de la même lettre. *Depuis que la religion a été proscrite par Yong-tching, il y a 60 ans, elle perd de jour en jour. Le gouvernement la mine insensiblement, en excitant de tems en tems des persécutions, qui empêchent les infidèles de se faire Chrétiens, & qui ébranlent nos néophytes. Nos missions sont diminuées sensiblement, sur-tout depuis la destruction des Jésuites. Ceux qui ont prétendu qu'après eux les missions n'en iroient que mieux, se sont trompés. Les fameuses peuplades de l'Amérique sont rentrées dans leurs forêts; les Indes ne battent plus que d'une aile; &, sans une providence spéciale, le vaste empire de la Chine perdra totalement la foi.*

15. Septembre 1785.

131

sent proposer en forme les résolutions & le
bil en question. On prévoyoit, que le parti
de l'opposition recevroit un renfort, qui lui
donneroit la prépondérance. Enfin le 15 Août,
jour de l'ajournement, M^r. le secrétaire
Orde déclara aux Communes, " qu'il espé-
" roit, que le plan, que les ministres étoient
" déterminés à poursuivre dans cette impor-
" tante affaire, étoit si juste & si équitable,
" qu'il rendoit inutile la motion, que M^r.
" Flood avoit annoncée, pour l'assurance
" préalable des droits de législation de l'Ir-
" lande. „ Il soutint, " que, ces droits n'étant
" nullement menacés, une telle proposition
" étoit par-là inutile, „ Ensuite M^r. Orde
présenta son bil, qui fut lu pour la première
fois, & dont on ordonna l'impression. M^r.
Flood, s'étant alors levé, déclara " qu'il n'y
" avoit rien dans les observations du secré-
" taire d'Etat, qui pût satisfaire les esprits
" alarmés; qu'ainsi la nécessité de la motion,
" qu'il avoit annoncée, pour garantir l'au-
" torité législative de l'Irlande sur tout ce qui
" concernoit son commerce intérieur & ex-
" térieur, étoit toujours subsistante. „ M^r.
Orde répondit, " qu'il ne souhaitoit rien tant
" que de calmer les inquiétudes de la cham-
" bre, & qu'enfin, pour éloigner toute ap-
"arence de nécessité ou de convenance
" d'une pareille motion, il se levoit pour
" déclarer : *Qu'il s'obligeoit envers la cham-*
" *bre, que le gouvernement ne pousseroit pas*
" *le bil plus loin dans cette séance.* „ Il
espéroit, qu'après une déclaration aussi for-

melle, on ne s'opposeroit pas à une autre motion ; savoir, *que la chambre s'ajournât à trois semaines*. Sur cette motion il s'éleva une discussion des plus vives & des plus longues. M^r. Flood, pour intéresser la chambre à celle qu'il avoit faite, en lut le projet conçu en ces termes : *Résolu, que nous nous regardons comme obligés de n'entrer dans aucun engagement qui tende, en quelque manière, à diminuer l'exercice libre & entier de l'autorité unique & exclusive du parlement irlandais de faire des loix pour l'Irlande dans tous les tems, soit pour l'extérieur, soit pour l'intérieur*. M^r. Flood, M^r. Grattan, & les autres orateurs de l'opposition soutinrent avec tant de chaleur la nécessité d'une telle motion, & l'impossibilité de concilier cette déclaration avec le système des 20 articles, qu'ils attirèrent visiblement la pluralité de la chambre dans leur sentiment. Le procureur-général parla vivement en faveur du plan ministériel. " Il avertit ses collègues du danger
 „ de rejeter un système aussi avantageux :
 „ il peignit de couleurs effrayantes l'état pré-
 „ caire des fiefs d'Irlande, combien elle avoit
 „ à craindre des dissensions, résultant de la
 „ différence de religion, & de l'œil per-
 „ çant & jaloux de l'ennemi naturel de l'Em-
 „ pire britannique, attentif à fomentier la dis-
 „ corde entre l'Angleterre & l'Irlande. Dans
 „ le cas d'une rupture, quel seroit le sort des
 „ Irlandois ? L'Anglois étoit un lion qu'on
 „ ne provoquoit pas aisément, mais qu'il
 „ étoit ensuite bien difficile d'appaîser, quand

15. Septembre 1785.

33

„ on l'avoit réveillé. L'Irlande étoit un lion-
„ ceau aussi facile à s'échauffer qu'à se laisser
„ dompter. „ M^r. Flood répondit avec tant
de véhémence à ce langage, qu'il peignit
comme injurieux à l'honneur du pays, qu'il
fut appelé à l'ordre, comme s'échappant en
personnalités. Enfin M^r. Orde, voyant à
quel point les esprits étoient prévenus contre
le bil, se leva & dit, qu'il vouloit leur don-
ner, au nom du ministère, une assurance
qui les tranquilliferoit. *Il étoit, dit-il, au-
torisé à déclarer, que le gouvernement ne
feroit, ni dans la présente session, ni dans
aucun autre tems, une motion sur ce bil,
& ne le présenteroit plus à la chambre, à
moins que d'y être appelé par le parlement
ou par le peuple Irlandois lui même.* Cette
déclaration eut l'effet le plus surprenant pour
calmer la fermentation : un membre de la
chambre s'écria hautement, qu'elle devoit la
satisfaire : ainsi l'on résolut de s'ajourner pour
trois semaines.

L'issue de cette affaire a causé une joie
générale en Irlande. La plupart des maisons
à Dublin ont été illuminées. La populace
de Dublin, marchant sur les traces de celle
de Londres, insista peremptoirement sur ce
que l'on illuminât ; des vitres cassées furent
la raison de la défobéissance à ces ordres ;
mais à cela près, la journée fut assez tran-
quille. Dans l'après-midi du même jour, le
procureur-général & un membre de l'oppo-
sition, en conséquence des injures qu'ils s'é-
toient adressées dans la chambre pendant le

cours des débats de la veille, se battirent ; ils furent assez heureux pour faire feu l'un sur l'autre sans se blesser. Des amis communs s'entremirent , accommoderent l'affaire , & firent embrasser les combattans.

Le jour de l'anniversaire de la naissance de S. A. R. le prince de Galles ayant été fixé pour faire l'expérience d'une montgolfière en papier, de 45 pieds de haut sur 30 de diamètre, que l'on devoit lancer dans le parc du Lord Orford à Oughton, on la décora d'artifices qui ne devoient faire effet qu'à une certaine hauteur ; mais la montgolfière étant endommagée dans plusieurs endroits, elle ne put jamais s'élever, & l'artifice prit feu au milieu des spectateurs ; ce qui fit que plusieurs fusées s'élancerent horizontalement dans les perruques des gentilshommes du voisinage, qui étoient venus à cette fête par invitation.

On se plaint d'une diminution sensible dans les avantages qu'offroit ci-devant le commerce du Portugal ; selon un calcul inféré dans plusieurs de nos papiers, la balance annuelle en notre faveur, depuis 1750 jusqu'en 1760, avoit été de 955,606 liv. sterl. & depuis 1770 jusqu'en 1780, elle n'a été que de 224,534.

De nouveaux avis de l'Amérique annoncent qu'il y a beaucoup de mécontentement dans les nouveaux Etats à cause de la situation précaire des affaires en général, & confirment que pour remédier aux inconvéniens auxquels on est exposé, les différentes provin-

ces

15. Septembre 1785.

135

Les avoient pris le parti de donner au congrès une plus grande autorité qu'on lui avoit refusée jusqu'à ce qu'enfin les difficultés se sont tellement accrues qu'elles ont rendu cette démarche nécessaire. On écrit de New-Yorck du 14. Juillet dernier qu'il y avoit lieu de croire que le congrès avoit hypothéqué Rhode-Island à la France jusqu'au parfait paiement des sommes que cette couronne a avancées au congrès ; que la colonie françoise qui s'y établissoit est une prise de possession virtuelle au nom du Roi Très-Chrétien , & qu'on applaudissoit à cette marque de reconnoissance , qui pourroit procurer de nouvelles graces aux Américains. Un chef d'escadre François avec trois vaisseaux de guerre venoit de mouiller au port de New-Yorck. La flotte marchande partie dernièrement d'Angleterre pour Quebec , y transporte 1500 hommes de troupes destinées à renforcer les garnisons de Quebec , de Mont-Réal & des Lacs sur les frontières de cette province , voisine de celles des Etats-unis.

Extrait d'une lettre de Madras, du 20
Janvier.

« Nous recevons à l'instant l'importante nouvelle que Tippe-Sultan est sur le point d'entrer en guerre avec les Marattes : Persarum-Bau, un des chefs de cette nation guerrière, a déjà commencé des hostilités sur les frontières de Tippe, qui est actuellement en marche avec son armée pour surprendre ses ennemis. Cet heureux événement nous donnera le tems de respirer ; de nous remettre des pertes que nous avons essuïées pendant la dernière guerre ; & de nous préparer à une défense vigoureuse en cas d'attaque.

ces deux puissances sont dans l'état le plus formidable, & la querelle, selon toute apparence, n'est pas prête à être terminée. »

ALLEMAGNE.

VIENNE (le 19 Août). Le 14 de ce mois après le Service divin S. Em. le cardinal Garampi, depuis plusieurs années nonce du St. Siège à la cour impériale & royale, & remplacé maintenant par Mgr. Caprara, après avoir eu une audience publique de congé de l'Empereur le 18 Avril, s'est rendu *incognito* à la cour, & a présenté encore ses respects à S. M. au sujet de son prochain départ. En même tems on introduisit près d'elle M^r. le comte Galeppi, jusqu'ici chargé des fonctions d'auditeur de la nonciature & qui part avec M^r. le cardinal.

L'Empereur n'a encore rien ralenti des travaux assidus, qui l'occupent dans le cabinet; & S. M. ne se donne que le tems de faire quelquefois un tour en carrosse: mais on ne la voit point prendre son divertissement favori, celui de se promener à cheval, soit que le mouvement en soit encore trop fort pour son état actuel, ou que ses occupations l'en détournent: cependant elle ne s'est pas encore départie de son dessein de faire un voyage en Bohême & delà à Pétersbourg. Du moins le bruit en est général; &, s'il se vérifie, l'on ne sauroit douter, qu'une négociation importante n'en soit l'objet. Probablement sera-t-elle relative aux mesures à prendre, pour contrebalancer l'alliance, qui

se forme en Europe, & la ligue des Princes de l'Empire, dont l'objet visible est d'empêcher l'exécution des projets d'agrandissement, qu'on attribue aux deux cours impériales. Cette association en effet est d'une plus grande importance à l'égard des intérêts de notre Monarque que ne le sont ses démêlés avec la Porte ottomane. Cette affaire néanmoins se pousse, mais lentement. Sur les instances de notre cour, celle de Versailles s'est chargée de la terminer, s'il est possible, par sa médiation. Ainsi M^r. le marquis de Noailles, ambassadeur de France, aura plus d'une négociation difficile à manier.

On s'étoit apperçu depuis une semaine que les députés hollandois se donnoient beaucoup de mouvemens, qu'ils avoient des conférences extraordinaires avec notre ministère, après lesquelles ils se rendoient chez l'ambassadeur de France. Voici ce qu'on a appris à ce sujet. Vers le tems où ces députés eurent leur première audience de l'Empereur, les ministres de la république à Paris déclarèrent, que leurs commettans étoient prêts à acquitter la somme exigée pour le rachat de Maftricht, mais toutes fois en déduisant de cette somme celle qui étoit redue aux Hollandois sur l'emprunt fait autrefois par l'Empereur Charles VI, & pour la sûreté duquel les revenus des duchés de la haute & basse Silésie avoient été hypothéqués. Le comte de Mercy informa aussitôt sa cour de cette prétention des Hollandois, aussi inattendue que singulière. L'Empereur en parut fort irrité,

rité , & les députés en ayant été instruits ,
demandèrent une seconde audience , qu'ils ne
purent obtenir. Le prince chancelier leur dé-
clara par ordre de l'Empereur " que S. M.
„ ayant remis une fois pour toutes ses inté-
„ rêts entre les mains de S. M. Très-Chré-
„ tienne , elle ne vouloit plus traiter à l'a-
„ venir avec la république que par ce canal.
„ Que S. M. n'ayant pas été possesseur de
„ la Silésie , le capital qui avoit été hypo-
„ théqué sur cette province ne la regardoit
„ en aucune maniere , & qu'elle ne pouvoit
„ admettre de compensation à ce sujet : que
„ de plus S. M. prétendoit que les Etats-
„ généraux se décidassent dans l'espace de 30
„ jours à consentir à l'acquit de la somme
„ statuéée pour le rachat de Mastricht , sans
„ quoi elle sauroit prendre d'autres mesures „
En outre , il a été envoyé des ordres à Bru-
xelles pour faire marcher les troupes à l'ex-
piration de ce terme , dans le cas que les
Hollandois n'auroient point encore pris de
résolution décisive. Non-seulement les Croa-
tes & le corps franc de Brentano , mais en-
core le régiment de frontiere de Warasdin ,
qui est dans le Tirol , celui de Migazzi , qui
est à Fribourg , & deux autres régimens d'in-
fanterie , ont reçu ordre du conseil militaire
de se tenir prêts à marcher , afin de prendre
la route des Pais-bas , à l'arrivée du premier
courier qui leur sera expédié par le duc Al-
bert.

La réparation du dégât , causé par le der-
nier débordement de la Vienne & des autres

15. Septembre 1785.

139

pétites rivières de notre voisinage, coûtera certainement bien du tems, de la peine & de l'argent. On croit pouvoir porter à 180 le nombre des victimes périées dans ce désastre. On compte 500 familles, auxquelles il n'a laissé que la vie. Les jardins de l'Empereur à Schönbrunn ont souffert considérablement; & les jardins anglois du feld-maréchal comte de Laschy à Dornbach sont tellement endommagés, qu'il en coûtera au moins 40 mille florins, pour les rétablir dans leur état primitif. Lorsque ce malheur survint, le feld-maréchal étoit à table avec une compagnie. Comme il fait nager, il se jeta dans l'eau avec 8 de ses domestiques, se dévouant généreusement, afin de sauver ceux de ses vassaux, que le torrent avoit surpris. La princesse de Lichtenstein, qui étoit à la même table, fut portée à Vienne, dit-on, par des païsans dans une cuvette, parce qu'on n'avoit plus de chevaux. Le feld-maréchal de Laudon étoit à la promenade, lorsque l'inondation survint; &, au moment qu'il eut passé le pont de son château de Habersdorff, pour rentrer chez lui, ce pont fut entraîné. Le chevalier Keith, ministre d'Angleterre, a été aussi en très-grand danger de perdre la vie. Le comte de Fries, fils du défunt banquier de ce nom, a fait distribuer 10 mille florins parmi ceux qui ont été réduits à la misère par cette terrible calamité. Le cardinal-archevêque de Vienne leur a aussi fait un don considérable.

En conséquence de l'ordonnance de l'Empereur,

pereur , en date du 10 Février dernier ; qui défend à tout ecclésiastique de posséder deux bénéfices à charge d'âmes , le cardinal Migazzi , archevêque de notre capitale , a dû se démettre de l'évêché de Waitzen en Hongrie : mais il en conservera les revenus jusqu'à la fin de l'année. Alors l'évêché sera remis à M^r. d'Okoliczani , vice-président de la commission ecclésiastique de la cour : mais il n'en retirera que 12,000 florins par an. Le reste des gros revenus du siège de Waitzen retombera à la caisse de religion de Hongrie , où il entre déjà annuellement , 2 millions 300 mille florins.

La prohibition des marchandises étrangères s'exécute avec la plus grande rigueur. Chaque jour l'on arrête des marchands ou autres , surpris en contrebande : on leur enlève leurs effets ; & la confiscation s'exécute incontinent. Le 10 de ce mois l'on a brûlé hors l'une des portes de la ville ; sous la protection d'une garde de police & en présence d'une foule de plusieurs milliers de spectateurs , une quantité de ces marchandises confisquées , pour la valeur (à ce que l'on croit) de plus de 30 mille florins : elles consistoient en étoffes de velours , toiles fines , galons d'or ou d'argent &c. La vue de tant d'effets précieux , devenus la proie des flammes , causa une impression désagréable sur la multitude , particulièrement sur ceux qui comparoient leur indigence avec les ressources , qu'ils auroient trouvées dans une petite partie de ces richesses : mais la garde de police

eut soin d'écarter tous les efforts de la cupidité. Les cendres des marchandises brûlées ont été rassemblées & portées à la monnoie ; elles contenoient au moins pour 1000 florins d'or & d'argent, dont la valeur sera versée dans la caisse des pauvres.

Une brigade des artilleurs qui sont ici en garnison, vient de recevoir ordre de se rendre à Carlsbourg en Transylvanie. S'il en faut croire certains avis, quelques Valaques méditoient une attaque contre cette ville, on dit même qu'ils l'ont tentée mais qu'on les a repouffés. — Un marchand grec, arrivé ces jours derniers de Podolie, assure qu'un corps considérable de Russes est entré dans l'Ukraine polonoise. Il ajoute que dans cette province on est persuadé, que la guerre ne tardera pas à éclater entre la Porte & la Russie. Il passe aussi continuellement des renforts de troupes dans la Crimée. On a reçu en Gallicie de fortes commissions en grains & en eau-de-vie. On croit que c'est pour la Russie ; parce que depuis quelque tems on voit circuler dans cette province beaucoup de roubles ; & qu'en outre, l'eau-de-vie est un des articles de consommation des troupes russes. — Le feld-maréchal-lieutenant de Vins a été nommé commandant-général de tous les régimens de frontiere du Bannat, d'Esclavonie & de Croatie, qui ont reçu, comme on l'a dit, ordre de se mettre en marche pour prendre possession des districts sur lesquels l'Empereur a des droits, pour

peu que la Porte veuille encore tirer en longueur l'affaire de la démarcation.

Il a été rapporté dans plusieurs feuilles étrangères, que l'Empereur avoit conféré le titre de comte à M^r. de Brambilla, son premier chirurgien : mais, à ce que l'on apprend aujourd'hui, ce rapport n'étoit pas exact. L'Empereur, à la vérité, lui avoit offert ce rang avec une pension de 6 mille florins par an & l'assurance d'une pension de 2 mille florins pour sa famille après sa mort : mais M^r. de Brambilla, par un exemple de modestie & de désintéressement peu ordinaire, s'excusa d'accepter ces grâces, à l'exception seulement d'une pension de 2 mille florins par an : surquoi S. M. a ordonné, qu'il fût inféré dans les protocoles : “ Que toutes
 „ les fois que M^r. de Brambilla ou ses descen-
 „ dants, dans quelque tems que ce fût,
 „ voudroient demander le diplôme de comte,
 „ on le leur expédieroit, sans qu'ils fussent
 „ obligés de payer aucuns droits ni fraix à
 „ cet effet. „

Un prêtre de Tirol est arrivé ici, il y a quelque tems, avec un remède dont on débite les plus merveilleux succès. Il consiste en une emplâtre d'une drogue jaune, odeur de poix résine, qu'on prétend efficace contre les maux les plus invétérés tant externes qu'internes. La faculté de médecine, jalouse sans doute de ses progrès, a fait défendre au prêtre de la distribuer. Il a obéi ; mais quelques malheureux, témoins de plusieurs guérisons & desirant se servir du même remède,
 sont

sont parvenus à faire entendre leurs plaintes à l'Empereur. Le Monarque a fait demander à la faculté de médecine si elle croioit que cette emplâtre renfermât quelque chose de nuisible? La faculté a fait répondre, qu'elle ne pouvoit rien dire sur cet article. L'Empereur a paru peu satisfait de cette conduite, & dé-mêlant les principes qui faisoient agir les docteurs, a donné permission expresse au prêtre de continuer à soulager ceux qui auroient confiance en lui. On y court avec d'autant plus d'ardeur, qu'il n'exige aucune rétribution pour ses services.

Nous possédons ici depuis quelque tems le fameux Castrat, Marchesi, dont la voix & la figure charment à la fois les yeux & les oreilles des belles de cette capitale. On voit déjà son portrait sur mainte toilette. Avec les idées & les principes du paganisme, faut-il s'étonner si nous en reproduisons la corruption & les infamies?

Il y a eu ces jours passés une espece de soulèvement dans les casernes. Quelques prisonniers qui revenoient du rempart eurent entr'eux un démêlé & commencèrent à se battre. Un garde de la police survint & voulut les séparer; mais les prisonniers se jetterent sur lui & lui prirent son sabre. Heureusement le bruit qu'ils firent fit accourir plusieurs autres gardes, qui parvinrent bientôt à étouffer cette insurrection, qui auroit pu avoir des suites. (a) On

(a) Nouvelle preuve du danger des prisons
II. Part K perpétuelles,

On a des avis certains que la peste s'est déclarée dans la Moldavie & principalement à Jassy & dans ses environs, & que ce fléau s'étend tous les jours plus au loin. Les régimens en garnison dans la Buckowine, ont reçu ordre du commandant-général de cette province, de se mettre en marche pour former un cordon de concert avec les hussards de Berkvisch, qui sont répartis dans la Podolie.

MUNICH (le 23 Août). Il vient de paroître une ordonnance électorale, en date du 16, dont voici la teneur :

« Nous savons à n'en plus douter que les Francs-Maçons & Illuminés tiennent encore des assemblées clandestines, pour continuer leur nuisible métier, & qu'ils font des col-lectes, reçoivent de nouveaux membres, contre la défense réitérée du Souverain; que près des colleges de justice & d'autres, leur nombre s'est accru au point que dans quelques-uns ils forment la pluralité des voix. »

« Comme S. A. S. E. persiste inébranlablement dans son ordonnance publiée à cet égard, & qu'elle prétend que ses ordres ne soient exécutés nulle part avec plus d'exactitude que dans ses colleges & tribunaux de justice, elle enjoint à tous les présidens & membres de colleges, attachés à cette secte, de se faire connoître, dans le terme de 8 jours, de déclarer qu'ils sont résolus d'y renoncer entièrement, de ne plus fréquenter ces conventicules, ni d'employer la séduction pour engager d'autres sujets à s'y rendre, &

perpétuelles, qui accumulent dans le sein de l'Etat une multitude de scélérats toujours prêts à le déchirer.

15. Septembre 1785. 145

encore moins de se faire agréer à des loges étrangères. »

« Ceux des Francs-Maçons & Illuminés qui se seront pleinement conformés aux ordres de leur Souverain, par la manifestation & déclaration prescrites pour le terme péremptoire susdit, & seront repentans de leur faute, en obtiendront le pardon; ceux au contraire qui auront négligé de profiter de ce terme, & qui viendront à être découverts par la suite, seront non-seulement cassés *ipso facto*, mais encore condamnés à une amende considérable & d'autres peines. Les dénonciateurs obtiendront des récompenses & leur nom restera caché. » *

* 15 Août
1785. p. 637.
& aut. *ibid.*
toujours en
rétrográ-
dant.

BERLIN (le 23 Août). Le 13 de ce mois, le Prince-héréditaire de Dannemarck arriva du Holstein en cette ville sous le nom de comte de Friederichsrube; & le lendemain il dîna chez la Reine. Son A. R. s'étant ensuite rendue à Pótzdám avec le duc Frédéric de Brunswick, fut présentée au Roi: & , après avoir passé la nuit en ville, ce Prince partit pour le duché de Mecklenbourg. Le Prince-évêque d'Osnabruck arriva le 10 avec une petite suite à l'hôtel du duc-régnant de Brunswick à Halberstadt; & le 11 à 4 heures du matin il continua son voyage par Ascherleben & Leipzig pour la Silésie. Selon les lettres, qu'on a reçues de cette province, il arriva le 17 à Breslau; & , après y avoir fait un court séjour, il se rendit au camp près de Strehlen à 4 lieues de là, où le Roi a fait rassembler toutes les troupes de la Silésie. Le fils de S. M. Britannique y fera logé dans un château à Grotstintz, village où le quartier-général est établi: mais notre Monarque

lui-même ne veut être logé que dans une maison de païsan. S. M. partit le 15 accompagnée du Prince de Prusse, & suivie d'un nombre considérable d'officiers, pour aller faire la revue de ces troupes. Cette revue fera une des plus remarquables, qu'on aura vues depuis longtems. L'armée exécutera les grandes manœuvres pendant trois jours consécutifs; & ces manœuvres seront des plus difficiles, que connoisse l'art militaire. La cavalerie en particulier, forte de 82 escadrons, fera l'un de ces jours une attaque, qui exigera toute la précision & la célérité, dont un si gros corps à cheval est susceptible. Dans le camp il se tiendra plusieurs tables aux fraix du Roi, où les officiers de l'armée auront libre accès: & M^r. de Hoym, ministre-dirigeant en Silésie, a ordre de ne rien oublier de ce qui peut servir à rendre le séjour agréable aux princes & aux autres officiers étrangers, qui se trouveront au camp ou à Breslau, où les logemens manquent pour leur procurer à tous des quartiers. Il semble, que S. M. ait voulu déployer une munificence peu accoutumée dans une occasion, où un nombre d'officiers étrangers, plus grand qu'on n'en a jamais vu à des revues précédentes, s'y sont réunis, afin d'être témoins de la glorieuse récompense, qu'elle retire de son attention non-interrompue pour l'administration militaire de ses Etats.

On écrit d'Altona que le 2 de ce mois on y a observé un phénomène assez singulier, mais dont on a plusieurs exemples. C'étoit

15. Septembre 1785.

147

une de ces trombes plus communes & plus redoutables sur la mer que sur la terre. Un nuage en pointe descendit sur la surface de l'Elbe, près de Bonnershoff. Après avoir tourné longtems, il s'éleva emportant une grande masse d'eau qu'il avoit pompée pendant quelques instans que sa pointe étoit restée confondue avec le fleuve. Peu de momens après un second nuage semblable au premier descendit aussi : sa pointe s'enfonça à dix ou douze reprises dans l'Elbe, & y creusa un assez grand vuide pour laisser appercevoir le fond du lit de ce fleuve. Au bout de quelques minutes, les deux nuages rendirent à l'Elbe toute l'eau qu'ils avoient emportée : ils prirent ensuite leur direction sur la ville qu'ils traversèrent en tournoiant en forme de tourbillon, & disparurent après avoir endommagé quelques toits. On a appris qu'ils ont causé des dégâts à un moulin à vent, enlevé la couverture de paille d'une grange & le foin déposé dans le grenier. Ils ont encore emporté près de Rozenhof des toiles de coton étendues sur le pré d'une blanchisserie : quelques-unes sont retombées en rouleaux, & les autres, déchirées par le milieu, & mises hors d'état d'être employées.

TRENTE (le 3 Août) Dans la nuit du mardi dernier nous avons essuyé ici une assez forte secousse de tremblement de terre ; mais qui s'est fait sentir d'une manière encore plus violente dans les environs de cette ville. Ce tremblement fut suivi de pluies si abondantes, que les eaux de l'Adige s'étant prodigieusement enflées, il en résulta un débordement considérable, qui a fait les plus grands dégâts dans les campagnes & sur les grandes routes.

AIX-LA-CHAPELLE (le 1 Septembre). S'il pouvoit encore rester quelque doute sur la

réalité du complot formé contre Mgr. le duc de Brunswick, il se diffuseroit par la lecture d'un décret que notre magistrat vient de publier, où il est dit " que le projet très-punissable d'enlever en cette ville par force les papiers de S. A. S. Mgr. le duc de Brunswick & de Lunebourg, feld-maréchal au service de S. M. Imp. & Royale & du St. Empire Romain, est pleinement & juridiquement constaté dans les protocoles des enquêtes criminelles. „

Parmi les personnes arrêtées, se trouve un nommé la Faie, qui avoit allongé son nom de celui de Selincour. Ce nom tout-à-fait dramatique lui convenoit d'autant mieux, qu'il avoit été souffleur de la comédie françoise à Mastricht, d'où on l'avoit chassé pour avoir voulu étendre l'exercice de sa profession de souffleur à des objets qui n'y avoient point de rapport. il s'étoit déjà rendu fameux en France par des exploits du même genre ; & pour s'exercer à bien souffler la comédie, il souffla un jour la caisse d'une messagerie publique.

Il vient d'arriver ici des commissaires autrichiens pour établir des magasins d'avoine dans différens couvens qu'ils ont visités ; ce qui donne lieu à bien des conjectures.

MAYENCE (le 1 Septembre). Quelques feuilles publiques ont annoncé que l'abstinence du vendredi avoit été abrogée dans ce diocèse ; cette nouvelle est absolument fausse, & n'a d'autre fondement qu'une brochure

* Ci-dessus anonyme *, qui, à la vérité, a été envoyée
p. 101.

15. *Septembre 1755.*

149

à plusieurs évêques par quelques esprits inquiets & brouillons ; mais elle n'a fait fortune nulle part , & les sottises de l'écrivain leur ont reçu par-tout le tribut de mépris qui leur étoit dû.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (*le 5 Septembre*). S'il faut en croire aux préparatifs de toute espèce, qu'on presse ici avec la plus grande activité, la guerre est inévitable & prochaine ; mais nous ne savons pas encore quels ennemis nous irons attaquer. Les bateaux & pontons préparés semblent annoncer une expédition, où il s'agiroit de passer des rivières, des canaux, ou des bras de mer. Cependant on ne pense pas que tout cet appareil menace les Hollandois, à moins que pour les presser de s'accommoder, on ne veuille faire une petite incursion sur leurs frontières. Peut-être le premier courier qui arrivera de Vienne apportera l'ordre à nos troupes de marcher vers la Gueldre. Dans l'un & l'autre cas, il faut que nous soions sûrs de la France.

LA HAYE (*le 3 Septembre*). Nous avons reçu de Paris la nouvelle que les négociations avoient été ré-entamées chez M^r. de Mercy-Argenteau, ministre de l'Empereur. On a remarqué qu'il regnoit une politesse excessive entre M^{rs}. les négociateurs, mais en même tems une espèce de contrainte & de méfiance, qui ne présageoient pas beaucoup de cordialité

dialité dans les entrevues, & sur-tout une fin bien prompte des négociations. — On apprend par des lettres des Pais-bas autrichiens que l'ordre y a été donné de faire l'achat & d'enmagasiner pour le compte de S. M. tous les bleds, seigles, avoines & fourages qu'il sera possible de se procurer. Tout cela annonce évidemment des intentions peu favorables à la paix, mais ce ne sont pourtant que des précautions, ou si l'on veut des menaces indirectes contre les Hollandois pour les déterminer à finir plus promptement selon ses vues. Quoiqu'il en soit, les Etats-généraux ont pris lundi dernier une résolution dont la teneur est de 12 pages au moins : c'est une instruction détaillée de tous les points à débattre & des ordres en conséquence à leurs ambassadeurs à Paris, & à la conclusion l'avertissement de céder, de temporiser, & de faire même quelques sacrifices par amour pour la paix, si l'on ne peut autrement. Jeudi dernier au matin M^r. l'ambassadeur de France a expédié un courrier à M^r. le comte de Vergennes, pour lui donner des informations relatives, & Leurs Hautes Puissances ont profité de la même occasion pour solliciter S. M. très-Chrétienne d'interposer avec une nouvelle chaleur ses bons offices & son crédit auprès de l'Empereur.

On remarque les mouvemens que le ministre de Berlin se donne ici ; il visite assiduellement certains membres de l'Etat ; on ne doute nullement que ce ne soit pour porter la république à entrer dans la ligue des prin-

15. Septembre 1785.

151.

ces confédérés d'Allemagne. D'un autre côté, on s'est apperçu que l'ambassadeur de France voit fréquemment les députés des villes de Hollande.

On s'entretient toujours beaucoup ici du départ du Rhingrave de Salm, que plusieurs lettres disent être passé en France; il est probable en conséquence qu'il a quitté le service des Etats-généraux; la cause n'en sera pas facile à deviner, à moins qu'il ne se confirme que le baron d'Arros, prisonnier à Aix-la-Chapelle, étoit en correspondance avec ce seigneur. Du reste il est très-certain que M^r. d'Arros étoit, en qualité d'Officier recruteur, muni d'un brevet de lieutenant colonel du corps du Rhingrave.

Tandis que l'orage gronde autour de nous, les affaires intérieures n'en sont pas plus tranquilles. Des troupes parties de Nimegue sous les ordres de M^r. le général-major van der Hoop, sont allées à Amersfort, à la réquisition de la pluralité des magistrats de cette ville, à qui le corps-franc vouloit donner la loi. Malgré les apparences & les menaces du contraire, les troupes ont été admises sans opposition; & les francs ont sans doute gardé toutes les portes, à l'exception de celle par où les troupes de l'Etat devoient entrer. Dès que les francs d'Utrecht furent informés de la marche de ces troupes, grande rumeur parmi eux, ordre (car ils commandent seuls à Utrecht) de s'assurer des portes de la ville & de la grand-garde; déclaration très-sérieuse de leur part, *que tout conseiller, de*

quel college de régence, (ah la belle régence !) qu'il soit qui consentiroit ou donneroît sa voix pour faire entrer des troupes réglées dans la province , sera déclaré ennemi de la bourgeoisie , déchu de ses charges & dignités , & qu'il sera procédé contre lui suivant l'exigence des cas. Les Aristocrates ont dû consentir à tout , comme de raison , & même comme de droit , conformément aux maximes démocratiques qu'ils ont eu soin de faire répandre dans la république. On est curieux de voir le dénouement de cette affaire.

Son excellence M^r. le général comte de Maillebois ayant présenté , il y a quelques jours , à Leurs Hautes Puissances , un mémoire , par lequel il demandoit , que pour prévenir la désertion , sa légion fût envoyée dans une place ou ville fermée , les Etats ont assigné à cet effet la ville de Bois-le-Duc , où marcheront bientôt les diverses compagnies du dit corps.

Des avis reçus ici de Bagdad , mandent que le fameux brigand , Irmabuna , qui infeste depuis longtems le golfe persique , vient de surprendre l'Isle de Karvik , dont les Hollandois s'étoient emparés il y a 15 ans. Ce pirate les en a dépouillés. On dit qu'il a envoyé la petite garnison du fort & les officiers civils du comptoir à Bender-Braïher. On évalue à plus d'un million , le butin que ce pirate a fait. Les Hollandois expulsés , doivent s'adresser au Sophi de Perse pour implorer son secours & être remis en possession de cette isle ;

15. *Septembre* 1785. 153

mais comme ce monarque a lui-même beaucoup de peine à se maintenir dans ses conquêtes, on espère très-peu de la protection qu'il pourroit accorder.

F R A N C E.

PARIS (*le 3 Septembre*). Dimanche dernier le Roi & la Reine ont tenu sur les fonts de Baptême, dans la chapelle du château, Monseigneur le duc d'Angoulême, Monseigneur le duc de Berry y a aussi été tenu par Monsieur, au nom du Roi d'Espagne, & par Madame, au nom de la Reine de Sardaigne. Les cérémonies du Baptême ont été suppléées à ces deux princes par l'évêque de Sens, premier aumônier du Roi, en présence du sieur Jacob, curé de la paroisse Notre-Dame. Monseigneur le duc d'Angoulême a été nommé *Louis-Antoine*, & Monseigneur le duc de Berry *Charles-Ferdinand*.

Le 1 de ce mois le Dauphin a été inoculé dans le château de St. Cloud. — Le même jour Mgr. le duc de Berry a subi la même opération.

Il a été parlé dans plus d'une de nos feuilles précédentes des progrès, que l'esprit d'agiotage avoit commencé à faire ici, & qui, après avoir ruiné plusieurs familles en Angleterre & en Hollande, devenant aujourd'hui épidémique parmi les François, menaçoit d'étouffer dans le plus beau royaume de l'Europe le véritable esprit de commerce.

d'industrie, qui seul est capable de le faire fleurir & d'en augmenter solidement la puissance. M^r. le contrôleur-général, à qui nous devons déjà pour le bien de cette branche si essentielle de l'administration, plusieurs réglemens aussi justes que sages, vient encore de couper la racine du mal : Et déjà il paroît à ce sujet un arrêt du conseil, digne de l'attention de tous ceux qui, dans quelque pays que ce soit, ne sont pas indifférens au bonheur public : il est en date du 7 Août & *renouvelle les ordonnances & réglemens concernant la bourse, & proscriit les négociations abusives*. Cet arrêt a déjà produit le meilleur effet : il a entièrement dispersé les agioteurs. Le soir du même jour, le café du Caveau, qu'ils obstruoient depuis trois mois, fut libre, & aucun d'eux n'y parut. En effet, pour se convaincre, combien il étoit tems, que l'administration arrêât cette fureur effrénée du jeu, & pour juger de cet agiotage défordonné par le nombre des *paris* & des *compromis*, qui doivent avoir leur effet d'ici au 31 Décembre, il ne faut qu'en savoir la masse : l'on en fait monter la valeur à 300 millions. — Il paroît un autre arrêt du conseil, en date du 29 Juin, “ qui ordonne, que dans les forêts & bois les plus voisins des ports, à l'exception des quarts de réserve, il sera fait délivrance aux entrepreneurs de flottage, des étoffes, rouettes & autres bois nécessaires pour la construction des trains „ Les lettres-patentes, qui ont augmenté le bois neuf de 3 livres la

15. Septembre 1785.

155

voie, ont diminué le bois blanc, celui qui sert aux boulangers, aux rôtisseurs, &c. de 50 sols. Le bois flotté conserve son ancien prix. — Un troisième arrêt du 9 Juillet ordonne “ que les verres à vitres avec boudine ou sans boudine paieront, à toutes les entrées du royaume, 12 livres par char, retées de 4 paniers, contenant 24 feuilles, chacun „. Un quatrième arrêt du 11 du même mois ordonne la démolition des échoppes de la Halle-aux-Draps.

L'assemblée du clergé est prorogée : les évêques retourneront au mois d'Octobre dans leurs diocèses, & ne se rassembleront qu'au mois de Juillet prochain. Ils y seront occupés à la juste répartition, qu'exigent les 1500 mille livres d'augmentation des portions congrues. On assure, que non-seulement il y a plusieurs bénéficiers, mais encore des évêques, dont les revenus sont totalement éteints par cette nouvelle augmentation. Il faudra pourvoir à leur entretien. Ce travail sur les décimes n'est pas le seul, dont les évêques doivent s'occuper. Il y a encore celui concernant la *foi & hommage*, qui exige d'eux la plus scrupuleuse attention.

Tout Paris s'occupe du prince Louis de Rohan, grand aumônier, arrêté pour avoir acheté au Juif Boehmer un collier de 1,600,000 liv. en abusant du nom de la Reine. Ce collier avoit été présenté au Roi comme un cadeau qui eut fait plaisir à la Reine. Mais S. M. avoit refusé de l'acheter, disant que *ses finances ne lui permettoient*

pas de faire cette acquisition. On prétend qu'une *Madame la Motte* a trompé le cardinal par une fausse lettre signée *MARIE-ANTOINETTE DE FRANCE*. Un charlatan nommé le C. de Cagliostro ; le nommé *Léonard*, friseur de la Reine, un gentilhomme suisse nommé le B. de Planta, ont été arrêtés ainsi que la dite *Madame la Motte* (a) & son mari. Cette affaire est si embrouillée, les rapports en sont si contradictoires, que nous ne perdrons pas de tems à rapporter toutes les versions qui en courent. Ce qu'il y a de vrai c'est que le Juif n'a pas été païé & que le collier a été dépécé. Comme il n'y a pas de vraisemblance qu'un homme de la naissance & du caractère du cardinal, se soit compromis par une action aussi lâche, & que le prélat d'ailleurs proteste hautement de son innocence, il faut attendre la fin de cette aventure pour en juger sainement. Il seroit sans doute à souhaiter que les ministres du Seigneu

(a) Cette *Madame la Motte* étoit, il n'y a pas 8 ans, chez une couturiere qui l'aïant trouvée dans la rue, s'en étoit chargée par charité & lui montrait son métier. Mr. Cherin aïant reconnu que cette jeune fille descendoit de Henri de St. Remi, fils naturel de Henri II & de Nicole de Savigny, elle obtint deux mille livres de pension (c'est ainsi qu'on éternise la honte des Rois!). Mariée ensuite à un gentilhomme de Bar-sur-Aube, elle avoit pris, un ton que les 2000 livres ne suffisoient plus à son entretien: elle a continué depuis à jouer son rôle, allant, courant, intriguant tant qu'elle pouvoit pour subvenir à ses folles dépenses &c.

15. Septembre 1785.

157

gneur ne se mélassent pas d'acheter des colliers ni pour des Reines ni pour d'autres; mais ce n'est pas là de quoi il s'agit dans cette affaire, & il ne faut pas confondre un défaut de convenance avec une odieuse rapine.

Le docteur Mesmer est parti secrètement pour Londres, où l'on assure qu'il est allé prier M^r. Linguet de faire un mémoire en sa faveur contre M^r. Duval Desprémefnil. L'ex-avocat annaliste réside toujours dans la capitale de la Grande-Bretagne, où il paroît jouir d'une certaine considération, quoiqu'en disent ses ennemis. On lit au-dessus de sa porte : *Linguet avocat*. Les Anglois lui donnent des occupations; on dit même qu'il a une place aux archives de la Tour. —

L'académie royale des inscriptions & belles-lettres, dans son assemblée du 26 Juillet dernier, a élu M^r. Sylvestre de Sacy, académicien - associé - libre - résident, à la place vacante par la démission de l'abbé Brotier dans le comité établi par le Roi, pour travailler sur les manuscrits de sa bibliothèque.

Des lettres de Rome disent que le procès d'information, auquel on a travaillé par ordre du cardinal vicaire, pour l'examen des vertus & des miracles du serviteur de Dieu, Benoît-Joseph Labre, vient d'être terminé. Il est très-volumineux; plus de 80 témoins ont été entendus. On est occupé à copier les pièces de la procédure, pour les mettre sous les yeux de la congrégation des rits, qui accordera, sans doute, à Benoît-Joseph Labre le titre de Vénérable,

& qui ordonnera qu'il soit procédé à sa béatification. Madame Louise de France, religieuse Carmélite, vient de donner une preuve éclatante de l'intérêt qu'elle prend à une cause qui honore le siècle, édifie les fideles, & peut servir à ranimer la foi; elle a donné 15 mille livres tournois pour les fraix du procès.

On mande de Grenoble, qu'un violent ouragan qui s'est fait sentir au commencement de ce mois, a causé des dommages considérables dans quelques terrains des montagnes situées à l'est de cette ville; il a déraciné & emporté les récoltes de toute espece, & détruit presque tous les raisins. Parmi les communautés qui ont le plus souffert, on nomme celle de Revel, où il n'est pas resté un seul épi à plusieurs particuliers, & où quelques-uns se trouvent réduits à la mendicité. — Il vient de mourir à Grenoble, le vieux président de Barral, l'homme qui a servi de modele à tous nos avarés, & qui a été le héros de toutes les anecdotes contemporaines, un peu piquantes, relatives aux harpagons modernes. Cet avare laisse après lui 500 mille livres de dettes, lui que le public & son fils, grand dissipateur, croioient possesseur sordide de plusieurs millions; on suppose ou qu'il a fait de très-grandes pertes dans ses agiotages usuraires, ou qu'il a enterré ses richesses, ou que quelques laquais très-adroits les lui ont enlevées. On ignore s'il est parent d'un abbé de ce nom, fameux parmi les dévots de S. Paris, qui sous le titre

15. Septembre 1785. 159
le titre d'un dictionnaire historique a fait le
martyrologe des Jansénistes. 1759. 6 vol. in-8°.

*Extrait d'une lettre du Cap-François,
du 21 Juin.*

« Toutes les têtes sont ici dans la plus grande fermentation : il arrivera quelque malheur si la cour n'y met ordre promptement ; les choses prennent un train à faire égorger tous les blancs. Il vient d'arriver aux Cayes un événement, qui peut faire trembler les plus intrépides. Un Negre ayant assassiné un blanc à coups de couteau dans son lit, interrogé par le juge, a dit : *qu'il savoit bien le sort qu'il attendoit, & qu'il s'y étoit exposé volontairement pour le bien de ses semblables, qu'il n'avoit rien à reprocher à celui qu'il avoit tué, qu'il ne le connoissoit pas, mais qu'il haïssoit tous les blancs : ajoutant, qu'il avoit lu l'Abbé Raynal ; qu'il ne tenoit qu'aux Negres d'être libres ; que 50 hommes, déterminés comme lui, suffiroient pour produire cette révolution, & qu'il étoit fort étonné, qu'elle ne fût pas encore arrivée.* »

Quoique des bruits de guerre s'élèvent de toutes parts, tout est assez tranquille à la cour & dans nos départemens militaires ; il paroît que le feu éclatera en Allemagne ; car ici on a de la peine à se persuader que la Hollande soit l'objet des mouvemens divers que font les troupes impériales. Mais la république s'en trouvera-t-elle mieux ? S'en tirera-t-elle à meilleur marché ? Terminera-t-elle plus favorablement pour ses finances son différent relatif à l'Escaut ? Voilà ce qui reste à résoudre, & ce qui assurément n'est pas facile ; puisqu'il est assez probable que l'Empereur, avant de témoigner d'une manière positive ses ressentimens contre la Prusse,

II part.

L

comme il est bien apparent que S. M. I. le médite, ne laissera sûrement pas en arrière une affaire aussi épineuse que celle avec la Hollande, & qui compliqueroit si inutilement ses opérations. On doit donc raisonnablement s'attendre à des instances très-vives, menaçantes même de la part du ministère autrichien, pour conclure au plutôt les négociations : & c'est sans doute ce qu'est venu apporter, ainsi qu'on l'affure, le courrier extraordinaire arrivé avant-hier ; mais ce n'en seroit peut-être pas moins se tromper, que de croire que la marche des troupes, tant du Tirol que du Brisgaw & de l'Autriche, nouvellement ordonnée, regarde sérieusement les Provinces-unies. Des événemens d'une toute autre importance attirent de loin les regards de Sa Majesté Impériale. Le camp formidable & nombreux qui se forme en Silésie, où le Roi lui-même prend la peine de se rendre : la ligue germanique, qui, toute peu offensive qu'elle se déclare, n'en a pas moins à sa tête un chef maître de deux cent mille combattans : enfin cette Bavière, objet secret des desirs d'une part & des craintes de l'autre : tout cela est plus que suffisant pour motiver les mouvemens des troupes autrichiennes, même sans les affaires de Turquie, qui ne laissent pas encore de former un objet important des occupations multipliées de l'Empereur. Mais ce qu'on peut facilement prévoir de tous ces chocs politiques dans les cabinets de l'Europe, c'est qu'une guerre générale ne tardera sûrement pas à s'allumer : &

15. Septembre 1785.

467

que les Puissances qui n'ont jusqu'à présent qu'un intérêt fort éloigné aux projets des autres Souverains, leurs alliés ou leurs voisins, se trouveront probablement malgré elles, enveloppées dans l'incendie universel qui se prépare.

M O R T S.

Le baron de Bréteuil, ambassadeur de la religion de Malte, est mort presque subitement à Paris le 25 Août.

L'Infant don Louis, frere cadet du Roi d'Espagne, est mort le 12 Août à l'âge de 58 ans, étant né le 25 Juillet 1727. Ce prince laisse un fils & deux filles de son mariage avec une demoiselle noble de la famille de Vallabriga ; & le sort de ces enfans, ainsi que celui de madame leur mere, est encore incertain. L'on fait, qu'il avoit été déclaré d'avance, que l'issue, que l'Infant don Louis auroit de cette alliance inégale, ne seroit pas admissible aux droits de la maison de Bourbon, ni ne seroit comptée au nombre des héritiers du trône.

Un nommé Stahr, habitant de Liegnitz en Silésie, y est mort âgé de 118 ans. Il étoit soldat sous le Roi Sobiesky, à la levée du siege de Vienne en 1684, s'étoit trouvé à plusieurs batailles en Hongrie, en Italie & sur le Rhin, & avoit reçu nombre de blessures.



Lettre à l'auteur du Journal.

« Quoique je sois très-persuadé, que votre intention n'est pas de généraliser l'affertion que je viens de lire dans votre Journal du 15 Août, p. 580, où vous attribuez la perversion du peuple & ses excès divers au défaut d'instruction; il y a des lecteurs superficiels ou de mauvaise volonté qui pourroient s'en prévaloir pour accuser le corps entier des curés de manquer à leur devoir le plus essentiel, qui est d'instruire leurs ouailles; ce qui certainement seroit une injustice & une fausseté reconnue. Car ils ne peuvent ignorer qu'il y a encore des curés, qui s'acquittent exactement de leur devoir, que les plus scélérats de leurs paroissiens ne sont pas toujours les moins instruits, que les fruits des instructions ne sont pas la mesure exacte du zèle de l'instructeur, qu'enfin il n'est pas extraordinaire, de trouver les forfaits les plus énormes dans les paroisses, où les curés se donnent le plus de peines. Ils n'ignorent pas non plus, que l'impiété a bien d'autres sources, hélas! trop fécondes qui ne dépendent aucunement des curés; comme 1°. La trop grande population, qui entraîne le désœuvrement de beaucoup d'individus, la misère, le désespoir, & par conséquent un grand nombre de vices. 2°. Le mauvais exemple de ceux, qui, se croiant un peu plus élevés & plus savans, que le petit peuple, affectent un ton de mépris contre la religion & ses ministres, & qui affoiblissent par-là insensiblement le respect si nécessaire pour que l'instruction puisse fructifier. 3°. L'impunité du crime: on pend encore le larron, mais quand est-ce que le glaive de la justice est tiré, pour punir la plus effrénée luxure, l'ivroquerie la plus brutale, ou cette audace extrême à publier des libelles diffamatoires, obscènes, irréligieux, & tant d'autres impiétés, qui marchent tête levée, & dont on se fait gloire? 4°. La difficulté d'obtenir du

15. Septembre 1785.

163

secours du bras séculier : je dirai seulement sur cet article délicat, que, si le curé étoit sans cesse appuyé par un brave capitaine de Wurmsér, & quelques huffards de bonne volonté *, ses exhortations à coup sûr ne manqueroient pas d'être plus efficaces au moins quant à l'extérieur; le silence & l'attention, un sabre présent feroit plus d'impression, que les menaces de l'avenir. 5°. L'abus devenu général, de s'absenter sans scrupule du service paroissial : comment voulez-vous, qu'un pasteur soit responsable des égaremens de ses ouailles, si elles ne viennent pas entendre sa voix? 6°. Le temporel des curés qui les expose plus d'une fois à la dure nécessité, de plaider avec leurs paroissiens au risque de perdre au moins leur confiance. 7°. La multitude innombrable des cabarets autorisés ou du moins tolérés par-tout, où le peuple s'assemble avec le plus grand danger, de perdre son tems, son bien, sa raison, ses mœurs & sa religion; où une mauvaise compagnie détruit plus dans une demi-heure, qu'un curé bien zélé n'édifiera dans vingt sermons. Qu'à tout cela on ajoute la négligence extrême des parens par rapport à l'éducation de leurs enfans, & la liberté scandaleuse, avec laquelle on parle indistinctement sur toutes sortes de matières en présence des innocens, & on trouvera, que le défaut d'instruction n'est pas la cause unique, ni générale, à laquelle il faille attribuer les forfaits de tous les genres devenus si communs parmi le petit peuple; il est certain, qu'au moins en plusieurs endroits les sermons & les catéchismes se font avec la plus grande assiduité, & cependant le mal va toujours en croissant. Je suis &c.

Bigonville, à 3 lieues & demie
d'Arlon, ce 25 d'Août 1785.

Leufzès, curé de
Bigonville. »

RÉPONSE. En applaudissant à ces diverses
considérations de Mr. L. j'observerai que mon

* 15 Août
p. 581.

assertion ne pouvoit en aucune façon être regardée comme générale, puisque je la rapportois à ces contrées dont les habitans exerçoient le crime en société & par bandes, affermis contre les remords & les inquiétudes de la conscience par l'extinction de toutes les lumières de la religion. Scènes bien affligeantes, dont je cite là même des exemples, qui malheureusement ne sont pas les seuls. Or il me sembloit que quoique l'instruction chrétienne ne pût certainement pas prévenir tous les effets de la scélératesse humaine, elle pouvoit en contenir à un certain point l'essor & l'étendue; sur-tout lorsqu'elle est bien dirigée, bien assidue, faite non-seulement selon les règles de la science, mais encore par cette impulsion de charité, avec ce langage de sentiment & de persuasion, qui peut tant sur les hommes même sauvages. —

Du reste, n'hésitons pas à rendre un hommage bien mérité au zèle actif & intelligent de la grande pluralité des curés; mais convenons en même tems, qu'ici comme ailleurs, dans ce corps respectable comme dans les autres, il y a depuis quelques années bien du déchet. Non-seulement plusieurs manquent des ressources nécessaires pour bien conduire leurs ouailles, mais il en est dont la conduite personnelle, quoique d'ailleurs irréprochable, éprouve plus d'un moment de perplexité & d'incertitude. On en a vu commettre dans des matières très-graves des bévues, qui autrefois eussent été incroyables dans un théologien de deux jours; & cela avec une sécurité qui doit ajouter encore à l'alarme des ames catholiques. Il est bien vrai que le grand nombre toujours ferme dans les bons principes, s'est empressé de les y ramener, & l'a fait avec succès. Mais qui sait si avec le tems, la pente rapide qui nous entraîne vers l'ignorance, la foiblesse, la pusillanimité, ne nous dérobera pas ce que nous avons encore de maîtres en Israël?



 Dans le Journal du 15 Janvier 1785 p. 103, j'ai inséré le Prospectus d'un ouvrage

15. Septembre 1785.

163

périodique qui paroît à Mayence sous le titre de *Monatschrift von geistlichen Sachen*. Quelques personnes se sont plaint d'avoir souscrit pour cet ouvrage sur ma parole. Je les prie de relire cette annonce avec réflexion, elles verront que je n'ai rien dit qui parût garantir la sagesse des rédacteurs. Le but étoit raisonnable & utile sans doute, comme je l'ai dit; mais le moyen de s'assurer de l'exécution? Dès-lors que c'étoit un ouvrage de société, comme le *Prospectus* le déclaroit, il n'y avoit guere de chose à en espérer; du moins devoit-on se tenir bien assuré, qu'il ne seroit ni bien combiné, ni bien conséquent dans toutes ses parties. 1 Nov. 1780, p. 339. — 15 Janvier 1781, p. 102. — *Préface du Dict. hist.* p. xiv. — Du reste je suis fermement résolu de ne plus jamais annoncer aucun *Prospectus* de quelque nature qu'il soit, sans avoir des raisons bien graves de me tranquilliser, ainsi que mes lecteurs, sur les choses que l'ouvrage renfermera & sur la maniere dont elles seront présentées. — 1 Oct. 1779, p. 180, 181, 188. — 1 Fév. 1784, p. 186.

Je n'ai point accepté un petit paquet envoyé de Strasbourg, taxé exorbitamment au bureau de la diligence de Th., dont le cachet avoit été rompu je ne sais où: ainsi celui qui a fait cet envoi ne doit pas s'étonner si je ne fais aucun usage de son contenu, qui m'est inconnu.

La question qu'on me fait touchant l'homme qui voit les objets doubles, n'a aucun rapport avec la suspension de l'axe d'un des deux yeux dans l'exercice de la vision (15 Août, p. 590). C'est d'un seul & même œil qu'il les voit doubles, par une raison dont le plus mince opticien lui rendra raison sans beaucoup d'effort.

Je ne puis faire usage de la piece qui m'a été envoyée de Lon. contre les Hollandois, ni d'aucune autre qui m'engageroit à des discussions

cussions sur le sujet déjà trop rebattu de la liberté de l'Escaut.

Dans le dernier Journal, p. 75 l. 30 de la note, dans l'idée d'un Dieu (faute qui fait un contresens absurde) lisez sans l'idée d'un Dieu.

TABLE.

TURQUIE.	{ Constantinople.	112
	{ Tripoli.	115
	{ Alger.	116
RUSSIE.	(Pétersbourg.	116
POLOGNE.	(Varsovie.	118
ESPAGNE.	(Madrid.	120
PORTUGAL.	(Lisbonne.	123
SUEDE.	(Stockholm.	122
DANNEMARCK.	(Coppenhague.	123
ITALIE.	{ Rome.	124
	{ Venise.	125
	{ Florence.	128
	{ Bologne.	129
ANGLETERRE.	(Londres.	130
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	136
	{ Munich.	144
	{ Berlin.	145
	{ Trente.	147
	{ Aix-la-Chapelle.	147
PAYS-BAS.	{ Mayence.	148
	(Bruxelles.	149
	(La Haye.	149
FRANCE.	(Paris.	153
	{ Mortz.	161